CRETEIL
VIVRE ENSEMBLE
JUIN 2020 - N° 403

La ville retrouve sa dynamique de vie

Marché du Centre Ancien

CRISE SANITAIRE

GARDEZ VOS DISTANCES AVEC

Cristolib

ABONNEZ-VOUS

DÈS

19€ PAR AN

130 VÉLOS - 10 STATIONS - 24/7

PLUS D'INFOS SUR WWW.CRISTOLIB.FR

JCDecaux

Ville de Créteil

SOMMAIRE

13-31
"La Ville et les services municipaux sur tous les fronts"

40
Pôle Emploi
Aux côtés des usagers

32
Rénovation thermique
Tour Mansart, un embellissement à la hauteur

35
Développement durable
Créteil au rendez-vous de la transition énergétique

41-63
Supplément "Budget 2020"

34
Entreprise
Fluidion, la petite boîte qui a tout d'une grande

RUBRIQUES

La Ville **4**
Les actualités de Créteil **6**
Sports **64**
Médiathèques **66**

MAI 2020/N° 402 Magazine d'information de la Ville de Créteil, place Salvador-Allende, Tél. : 01 49 80 92 94
Site Internet : www.ville-creteil.fr ■ Rédaction : 34, avenue de la France-Libre, 94000 Créteil ■ Tél. : 01 58 43 35 24
information@ville-creteil.fr ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Laurent Cathala ■ COMITÉ ÉDITORIAL : Olivier Place, Jean-Pierre Héno, Dominique Nicolas, Bruno Hélin, Delphine Melkonian ■ RÉDACTEUR EN CHEF : Olivier Bouard
Ont participé à ce numéro : ADJOINTS AU RÉDACTEUR EN CHEF : Claire Ruiz, Guillaume Vernerey ■ RÉDACTION GRAPHIQUE : Valéry Onana ■ SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : Arthur Jazouli ■ Rédaction : Yvan Bernard, Grégory Curot, Arthur Jazouli ■ SERVICE PHOTOS-ARCHIVES : Laëtitia Doutre, Michel Escuriol [responsable], Jean-Michel Moglia ■ PUBLICITÉ : 01 58 43 35 24 ■ IMPRIMERIE : Léonce Deprez. Ce numéro a été tiré à 45 000 exemplaires ■ PHOTO UNE: Jean-Michel Moglia

PEFC/15-04-0001

Ouverture partielle

L'association MJC Mont-Mesly – Madeleine Rebérioux reprend progressivement ses activités, uniquement dans les locaux du CSC Rebérioux sur rendez-vous. Le port de masque est obligatoire pour tout le monde. Sont notamment concernés l'accompagnement scolaire, les permanences sociales (de 14h à 16h), la Cyber-base, mais aussi le tennis, en jeu libre les mercredis et samedis. Les activités culturelles se poursuivront à distance. Les collectes et distributions de colis alimentaires et kits d'hygiène, l'impression de documents et le portage de courses et de produits de première nécessité continuent sur rendez-vous. Tous renseignements, dons et inscriptions au 01 41 94 18 15 ou à l'adresse contact@mjccreteil.com

Services municipaux

Horaires d'ouverture

Depuis le 2 juin, certains services de l'hôtel de ville sont de nouveau ouverts au public. L'accueil et le standard sont à l'écoute des habitants du lundi au vendredi, de 9h à 17h, avec une interruption de l'accueil pour la pause méridienne, de 12h30 à 13h30. L'ouverture concerne également les services :

✓ Passeport/carte nationale d'identité, uniquement sur rendez-vous ;
✓ Élections, en entrée libre de 9h à 12h ;
✓ Prestations sociales, exclusivement sur rendez-vous et après entretiens téléphoniques ;
✓ Affaires civiles, en entrée libre de 9h à 12h pour les naissances et les décès, sur rendez-vous uniquement pour toute autre prestation ;
✓ Prestations scolaires, en entrée libre de 9h à 12h pour les démarches simples, et sur rendez-vous pour toute autre démarche.

Afin de simplifier l'accès aux services, il est possible de prendre rendez-vous sur le site internet de la Ville : www.ville-creteil.fr/prise-de-rendez-vous-en-ligne

PETITE ENFANCE

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant de moins de 3 ans ? Les réunions d'information étant annulées jusqu'à nouvel ordre, vous pouvez contacter le Point info petite enfance du CCAS au 0149808843 (les lundis, jeudis et vendredis) ou à l'adresse ram.ferrat@ville-creteil.fr pour découvrir les différents lieux et modalités d'inscription. Suivez l'évolution de la situation sur le site www.ville-creteil.fr/point-info-petite-enfance

Infos à distance

CROQUIS ET AQUARELLE

Les cours de dessin de Nathalie Ouamrane reprennent cet été à la MPT Jean Ferrat ! Participez aux ateliers "Dessin/peinture d'après modèle vivant" les 13, 20 et 27 juin et le 4 juillet (tarif découverte: 20€), et "croquis urbain/aquarelle" les 14, 21 et 28 juin, et le 5 juillet (tarif découverte: 15€), de 14h30 à 17h30 en juin et de 10h30 à 17h30 en juillet. Tous renseignements et inscription au 0667697130 ou nawam@aliceadsl.fr

Programme juin/juillet

UIA

L'Université inter âges (UIA) a rouvert son siège le 2 juin, avec un accueil minimum réservé aux adhérents. Les activités reprendront progressivement à compter de cette date, avec la prévision de nouvelles inscriptions à partir de septembre.

Reprise d'activité

ATELIER VÉLO COOPÉRATIF

L'association Partage Ta Rue 94 assure un atelier vélo coopératif, les mardis, de 14h à 18h, sur la piste cyclable temporaire de l'avenue du Gal de Gaulle, sous la passerelle de l'université, à la sortie du mail des Mèches. Des bénévoles vous conseilleront et vous aideront à réparer et entretenir votre vélo (sauf réparations lourdes). Pièces détachées à fournir. Port du masque obligatoire. Pas plus de 3-4 à la fois. Tous renseignements sur le site internet www.partagetarue94.wordpress.com ou au 06 78 00 16 47.

Les mardis

AIDE AU NUMÉRIQUE

En difficulté avec le numérique ou un appareil connecté ? Besoin d'accéder à un ordinateur, une imprimante, un scanner ? Le CSC Rebérioux vous accueille sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 et 14h à 18h. Contact à l'adresse cyberbase94@gmail.com, sur la page Facebook de l'association www.facebook.com/mjccreteil94/Cyber-base, ou au 01 41 94 18 15 si vous n'avez pas d'équipement informatique.

Sur rendez-vous

TAÏ CHI

© Monica Leonard

L'association Taï chi nuages et cristal reprendra les cours le jeudi soir, à la Lévrière si les gymnases sont ouverts en juin, autrement en extérieur. Dans un cas comme dans l'autre, les règles d'hygiène et de distanciation sociales seront rigoureusement observées. Tous renseignements et inscription au 06 82 37 83 40.

Tous les jeudis

VACANCES EN FAMILLE

La MJC Club reste fermée au public, mais elle n'en poursuit pas moins le projet vacances familles. Cette aide pour partir en vacances est limitée aux adhérents MJC Club dont le quotient familial Caf n'excède pas 570 € et qui n'ont pas bénéficié de ce soutien au cours des 5 dernières années. Pour plus de détails, contacter la référente famille de la MJC Club (alexandral@clubdecreteil.asso.fr ou 01 48 99 75 40). À noter aussi, les permanences juridiques assurées par l'association Nouvelles voies sont maintenues deux mercredis par mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement.

Dispositifs de soutien

COOP'COT

Le supermarché coopératif tant attendu des Cristoliens ouvrira peut-être dès juin dans un beau local de 160 m² (mis à disposition par GPSEA) au cœur de la galerie de l'Échat! L'inauguration officielle, toutefois, n'est pas prévue avant octobre prochain. En attendant, les groupements d'achats continuent pour les adhérents, avec des distributions les samedis au local. Tous renseignements et adhésion sur le site coopcot.fr ou à l'adresse contact@coopcot.fr. Les prochaines réunions d'information auront lieu les 11 juin et 2 juillet, à 19h30, en ligne via Skype ou au sein du nouveau local.

En juin et juillet

AIDE ALIMENTAIRE

Dans ce contexte compliqué par le confinement, de nombreuses difficultés émergent pour les habitants. L'association Elles aussi reste active: si les activités collectives sont en attente, l'épicerie solidaire Épicéa continue de fonctionner. Dans le respect des mesures barrières, les distributions continuent pour les familles inscrites sous la forme de paniers pré-préparés par les bénévoles. Pour faire face à la demande, d'autres familles bénéficient d'une aide d'urgence et des denrées sont distribuées au foyer de jeunes travailleurs, rue Juliette Savar.

Solidarité

Reprise partielle à Kennedy

Le centre socioculturel Kennedy reste fermé au public, mais ouvre ses portes aux adhérents pour certaines activités, dans des conditions hygiéniques et de distanciation sociale strictes, sur inscription et rendez-vous uniquement. Les activités concernées sont le Clas (accompagnement scolaire primaire et secondaire), les mardis et jeudis de 16h30 à 18h30 ; le tricot-crochet, les lundis de 10h à 12h ; la couture/décoration, les mercredis de 14h à 18h ; les cours "Informatique et dématérialisation", les mardis de 14h à 16h, les jeudis de 10h à 12h puis de 14h à 16h, et les vendredis de 10h à 12h ; l'accompagnement social (dont soutien au projet vacances autonomes), du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Services adaptés

Depuis le lundi 18 mai, les médiathèques de Créteil ont mis en place un service sécurisé et aux normes d'hygiène. Du lundi au samedi, de 14h à 18h, sur rendez-vous individuel, la médiathèque Nelson Mandela vous accueille pour emprunter ou rendre jusqu'à 5 documents, demander des conseils personnalisés et découvrir les sélections surprises de vos bibliothécaires. Réservez vos documents et prenez rendez-vous au 01 41 94 65 50 ou via le formulaire disponible sur le site mediatheques.sudestavenir.fr

Distributions aux stations de métro

À la station de Créteil-L'Échat

À la station Pointe du Lac

Au RER Pompadour

À la station Créteil-Université

À la station Créteil-Préfecture

280 000 masques ont été distribués par la Ville aux Cristoliens

Mise sous pli des masques seniors à l'hôtel de ville

Dès la décision de confinement prise par le gouvernement, le 16 mars dernier, Laurent Cathala, maire de Créteil, dans une lettre adressée à tous les Cristoliens et mise en ligne sur le site internet de la Ville, demandait aux habitants *"de rester chez soi pour sauver des vies. Voilà pourquoi, en tant que Maire,* ajoutait-il, *je fais appel au civisme et à l'esprit de solidarité de chacune et de chacun, cela pour permettre aux secours publics, aux médecins, aux hôpitaux, aux autorités publiques de gagner du temps sur le virus et d'en venir à bout le plus rapidement possible pour que nous puissions tous reprendre une vie normale."* Et Laurent Cathala d'exprimer le souhait que *"les Cristoliens restent unis et solidaires, fassent preuve d'esprit civique et soient attentifs aux autres."* À la demande du maire, les services de la Ville ont passé le plus rapidement possible une commande de 150 000 masques pour la protection et la santé des habitants. Cependant, les commandes de l'État ajoutées à celles de l'ensemble des collectivités étant passées en même temps, en début de la période de confinement, elles n'ont pu aboutir rapidement, comme les médias s'en sont fait l'écho.

Les plus fragiles d'abord

Pour autant, profitant des premiers lots reçus, une première distribution urgente de 15 500 paquets de cinq masques chirurgicaux (soit près de 80 000) a pu être organisée auprès des seniors, dès le lundi 4 mai.
Les 150 000 masques lavables et réutilisables en tissu conforme à la norme Afnor commandés par la Ville ont été progressivement livrés à partir du 7 mai. Dès le 11 mai, la distribution dans toutes les boîtes aux lettres de Créteil d'un masque réutilisable a été organisée, soit 41 000 masques. Cette mise sous pli a mobilisé le personnel de la Ville et les élus au gymnase Nelson Paillou.

De nombreux points de distribution

Dans un second temps, les Cristoliens pouvaient retirer 50 000 masques réutilisables complémentaires en tissu, en fonction

Mise sous pli des masques pour les Cristoliens au gymnase Nelson-Paillou

Vous n'avez pas reçu votre masque ?

Appel gratuit au numéro vert

01 49 80 86 86

ou

RDV à l'hôtel de ville

de 9h à 13h et 14h-19h

(livret de famille, justificatif de domicile et pièces d'identité)

de la composition de la famille, au sein de 20 équipements muncipaux répartis sur l'ensemble de la ville. Cette distribution a eu lieu les 18, 19 et 20 mai dernier. Sur ces 50 000 masques réutilisables, 11 500 masques étaient destinés aux enfants (taille 3-12 ans).

Par ailleurs, les élus de Créteil ont distribué 8000 masques chirurgicaux aux habitants qui empruntent les transports en commun à la station de métro Créteil-Pointe du Lac et à la station RER Créteil-Pompadour, le 11 mai, et à nouveau 11 000 masques chirurgicaux le 19 mai aux stations de métro Créteil-Préfecture, Créteil-Université et Créteil-L'Échat. Enfin, pour être tout à fait exhaustive, la Ville en a également distribué, au plus fort de la crise sanitaire, 4000 aux infirmières libérales, 2000 aux résidences pour personnes âgées, 2000 aux médecins, 25 000 aux pharmacies, 7000 aux commerçants, 2000 à diverses associations (Restos du cœur, etc.) et 150 aux kinésithérapeutes. Parallèlement, chaque agent de la ville a été doté de quatre masques réutilisables et d'une visière.

Distribution aux habitants

Gymnase Savignat

Gymnase Schweitzer

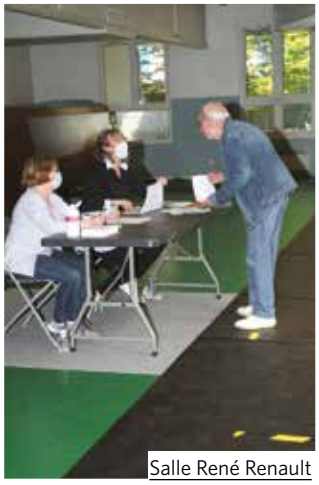

Salle René Renault

Salle Cocteau

Relais-mairie du Palais

Retrouvez vos marchés habituels

À Créteil comme un peu partout sur le territoire national, la fin de la période de confinement, intervenue le 11 mai, a rimé avec la réouverture des marchés alimentaires. Ce fut le cas, après deux mois de fermeture, pour le marché du Mont-Mesly le vendredi 15 mai et pour celui du Centre Ancien le dimanche 17 mai. Une véritable réjouissance pour les Cristoliens, qui ont ainsi retrouvé le plaisir de flâner le long des allées commerçantes. Un bonheur qui n'est en rien terni par les conditions d'ouverture très rigoureuses. En effet, des mesures de sécurité ont été mises en place pour de faire respecter les règles de distanciation sociale afin que chacun puisse faire ses courses en toute sérénité. Un barrièrage a été mis en place pour réguler la circulation et fluidifier les entrées et les sorties aux marchés.

Marché du Mont-Mesly

La halle du marché du Centre Ancien

Réouverture du Franprix de la Habette

Depuis le 30 juillet 2018, suite à un incendie ayant touché le toit du centre commercial de la Habette, le supermarché Franprix était resté fermé. Depuis plusieurs mois, la municipalité accompagne le gérant de ce supermarché dans ses démarches vis à vis des assurances, en lien avec le Conseil syndical qui représente l'ensemble des commerçants du centre et le syndic de copropriété. Les travaux de remise en état étaient déjà largement avancés lorsque la crise sanitaire est survenue. Dès lors, la réouverture de l'équipement était devenue très urgente au regard des produits de première nécessité dont avaient besoin les habitants du quartier. Cependant, des travaux de sécurité sur le bardage du toit du centre restaient à finir. Pour accélérer la réouverture, la municipalité a mandaté les services techniques et d'urbanisme de la Ville pour réaliser ces travaux dans des délais très courts, en liaison avec les entreprises qui avaient effectuées les travaux précédents. Après réalisation des travaux sur le bardage, le service Urbanisme de la Ville est intervenu très rapidement pour qu'un avis favorable soit donné à la réouverture du supermarché. Enfin, le service des Systèmes d'information de la Ville est à son tour intervenu sans délai pour faciliter le raccordement du supermarché au réseau Internet. La réouverture a eu lieu le 29 avril, à la grande satisfaction des habitants du quartier.

Le futur siège de Valeo en construction

REPRISE DES GRANDS TRAVAUX

Le siège de Valeo

Les travaux ont repris sur les 22 000 m² du futur centre de recherche de Valeo. Une entité qui se consacrera à la voiture du futur et accueillera quelque 1100 collaborateurs.

La gare Créteil l'Échat

Dans le strict respect des règles de sécurité sanitaire, la reprise progressive du chantier de la gare Créteil l'Échat, qui accueille les installations du tunnelier Camille, est intervenue dans la semaine du 20 au 24 avril. Des tâches de maintenance en préparation de la reprise des travaux de creusement du tunnel ont été effectuées. Ces interventions se sont déroulées en grande profondeur et ne sont perceptibles que très faiblement. Elles ont été poursuivies 24h/24 afin que le tunnelier Camille puisse reprendre progressivement son creusement.
La société du Grand Paris rappelle que son agent de proximité, Seydou Wélé, reste joignable au 06 65 57 59 10.

ITINÉRAIRE CYCLABLE

La “ligne verte” : 6 km de pistes cyclables en plus !

La Ville de Créteil et le Territoire Grand Paris Sud-Est Avenir ont entrepris l'aménagement de 6 km de ligne verte provisoire pour faciliter les déplacements distanciés à bicyclette.

La ligne verte passe par des aménagements spécifiques au bord du lac.

À Créteil, la pratique du vélo va être boostée avec la réalisation de 6 km de “ligne verte”, une piste cyclable provisoire supplémentaire. Les travaux d'aménagement sont déjà bien engagés et doivent durer jusqu'au 5 juin. “*Le vélo constitue une solution de déplacement alternative pour respecter la distanciation physique dans les transports,* indique dans un communiqué Laurent Cathala, maire de Créteil et président du territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA). *Face à la crise majeure et inédite que nous traversons collectivement, la ville de Créteil souhaite faciliter le retour au travail de ses habitants en installant dès maintenant des aménagements cyclables temporaires, dans le respect d'un partage équilibré de l'espace public entre les différents usages.”*

Un maillage cohérent

Ces aménagements temporaires constituent une “ligne verte” permettant de mailler le territoire de la ville, du nord au sud et de l'ouest à l'est. Cette “ligne verte”, s'adosse en effet aux aménagements déjà existants, et va desservir, dans une première phase, les gares et les équipements structurants. Dans un souci de cohérence, son tracé a en outre été conçu pour s'imbriquer harmonieusement avec les pistes temporaires proposées par le Département du Val-de-Marne.
Il s'agit de réaliser 6 km d'itinéraires cyclables sécurisés, d'un seul tenant et sans rupture. Le tracé débute de la voie Pompadour, au sud de la ville, qui comprend notamment la zone d'activités Europarc et le complexe sportif Duvauchelle situé chemin des Bassins, pour rallier les quartiers nord vers l'hôpital Henri- Mondor et le centre administratif de l'Échat.

300 000 euros d'aménagements

Le coût de ces aménagements sur Créteil est évalué à 300 000 euros, dont 200 000 euros pris en charge par GPSEA concernant l'aménagement et la sécurisation des voies et 100 000 euros pris en charge par la Ville pour assurer la signalisation spécifique (feux tricolores).GPSEA, classé au 2e rang en matière d'effort d'investissement parmi les territoires du Grand Paris, consacrera au total un million d'euros sur l'ensemble des 16 communes de son territoire aux travaux d'aménagement temporaires, qui permettront d'offrir des conditions optimales de sécurité pour les cyclistes. Ainsi, ils pourront circuler dans des conditions sanitaires satisfaisantes, en respectant une distance latérale de dépassement d'un mètre.

Les itinéraires cyclables reliant le Carrefour Pompadour au Pont de Créteil et celui de la Nationale 19 ont été décidés et aménagés par le Conseil départemental du Val de Marne

UN ITINÉRAIRE DES QUARTIERS SUD JUSQU'À L'HÔPITAL HENRI-MONDOR

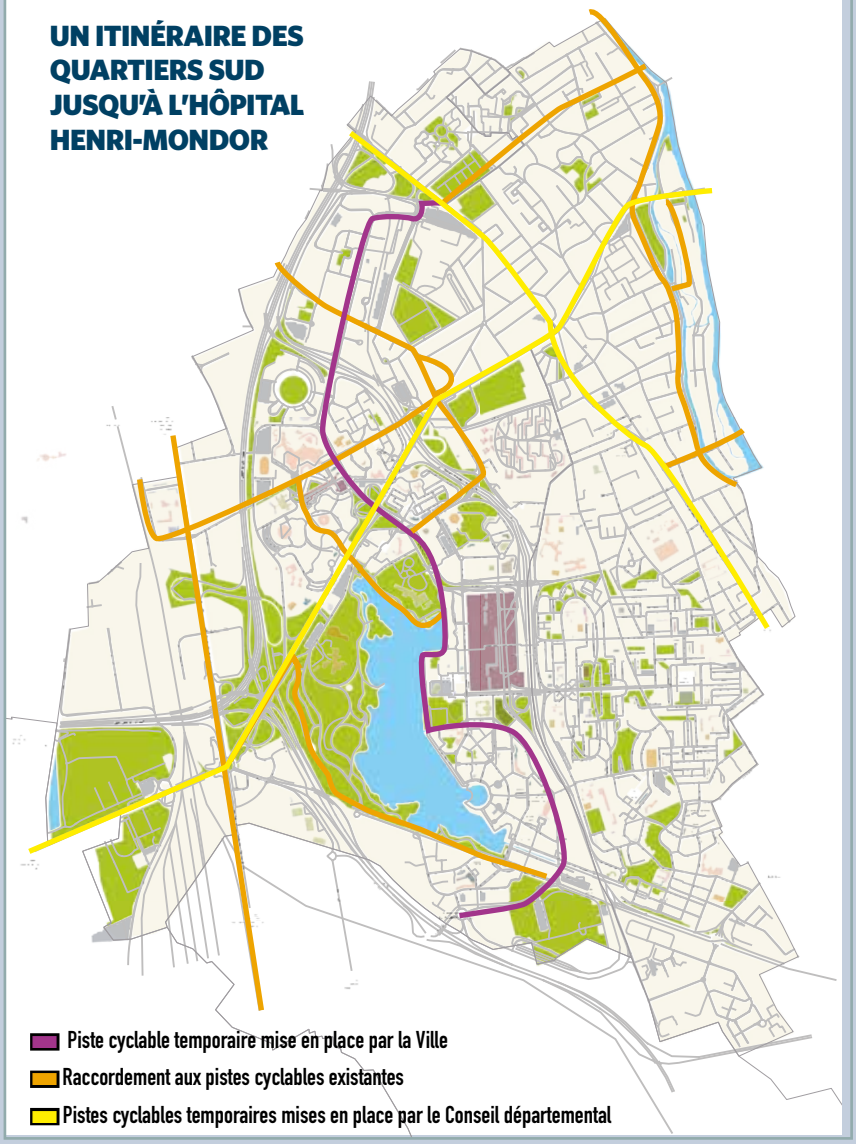

La partie sud de l'itinéraire prendra appui sur les aménagements existants, boulevard Jean-Baptiste Oudry, qui sont en cours de travaux de rénovation, avec un agrandissement de l'espace cyclable pour améliorer le confort des cyclistes. L'itinéraire empruntera ensuite les aménagements déjà existants sur trottoirs en bord de lac et devant la Préfecture.
Sur sa partie nord, la piste sera aménagée tout le long de l'avenue du Général de Gaulle, avec une voie cyclable dans les deux sens, et sera munie de séparations garantissant une protection maximale des usagers (système de barrière adapté, signalisation lumineuse, sas piéton). Les pistes seront aménagées au centre de la chaussée afin d'éviter au maximum les éventuels conflits d'usages avec les voitures et les bus.

PISTES CYCLABLES TEMPORAIRES AMÉNAGÉES À CRÉTEIL

Motion adoptée à l'unanimité par le conseil municipal, le 25 mai, demandant une évaluation de la pertinence des pistes cyclables temporaires aménagées sur le territoire de la commune de Créteil en période de crise sanitaire

Dans le cadre de la crise sanitaire, le Conseil départemental du Val-de-Marne a souhaité alléger l'usage des transports en commun et, pour ce faire, mettre en service à Créteil des pistes cyclables temporaires sur la Route départementale 86 - entre le Pont de Créteil et le Carrefour Pompadour - et la Route départementale 19 - depuis Maisons Alfort en direction de Bonneuil-sur-Marne.
Ces aménagements relèvent de la seule initiative du Conseil départemental et n'ont été réalisés qu'en concertation avec les associations de défense et de promotion du vélo, sans manifestement que n'aient été pris en compte les aménagements antérieurs.
Le Conseil municipal de Créteil a donc pris acte de l'aménagement de ces pistes cyclables provisoires sur la chaussée appartenant au Département du Val-de-Marne.
Il observe toutefois les difficultés de circulation créées par le partage de la chaussée entre différents usages.
En conséquence, par la présente motion, il demande au Conseil départemental de bien vouloir procéder à l'évaluation de la pertinence de ces aménagements au sortir de la crise sanitaire après avoir procédé à des comptages des utilisateurs de ces voies cyclables.
Cette évaluation sera rendue nécessaire aussi bien pour les aménagements cyclables des routes départementales 19 et 86 que pour ceux qui sont de la responsabilité de l'agglomération Grand Paris Sud Est Avenir et de la Ville de Créteil, notamment sur l'avenue du Général de Gaulle.

Ville de Créteil

ENSEMBLE, PRÉPARONS UN BEL ÉTÉ !

L'été 2020 promet de déroger aux habitudes, à commencer par les mini-séjours et séjours jeunesse, qui ne pourront pas s'organiser*. En réponse, la Ville met en œuvre un plan exceptionnel pour les vacances avec un seul objectif en tête : permettre aux Cristoliens de profiter de l'été en toute sécurité !

Une belle programmation se prépare pour les 3 à 17 ans comme pour les familles, à partir de propositions concoctées par les services de la Ville (Jeunesse, Culture, Sports…), les équipements GPSEA (médiathèques, Maison des arts, conservatoire) et les partenaires éducatifs et associatifs (MJC, centres sociaux, clubs sportifs, cinémas…).

Fidèle à ses valeurs de cohésion et de solidarité, la commune met tout en œuvre afin que tous puissent passer des vacances épanouissantes ! Dans le respect des recommandations sanitaires, diverses activités seront planifiées pendant les vacances, à la journée, sous forme de stages et de sorties.

Une programmation culturelle pour le plus grand nombre viendra aussi rythmer l'été, avec des rendez-vous réguliers qui se dérouleront dans différents espaces extérieurs de Créteil. De quoi passer un été ensoleillé, au vert et en musique !

** En raison de l'épidémie de Covid-19, les centres d'hébergement qui devaient accueillir les jeunes ne pourront rouvrir cet été, ce à quoi s'ajoutent les problématiques des restrictions de transport et de la logistique sanitaire. La décision a donc été prise d'annuler tous les séjours.*

Toutes les informations sur la programmation de l'été seront diffusées sur le site internet de la Ville ! www.ville-creteil.fr

La Ville et les services municipaux sur tous les fronts

Dès le début du confinement, le 16 mars dernier, les services municipaux ont été mobilisés afin de répondre aux défis de la crise sanitaire, développer les solidarités, venir en aide aux personnels soignants et aux Cristoliens en difficulté. Les services ont multiplié sans relâche les interventions sur la ville et auprès de nos concitoyens. La plupart de ces actions ont été relatées dans les *Vivre Ensemble* d'avril et de mai, numéros mis en ligne sur le site de la Ville. Afin d'apporter les informations qui auraient pu échapper à nos concitoyens, ce petit cahier "spécial confinement" revient sur les principales actions entreprises et développées par la Ville durant cette période difficile.

La Ville s'est mobilisée pour les personnels soignants e

Des équipements ouverts et mis à disposition

Durant toute la période du confinement, la Ville s'est mobilisée et a aménagé des équipements municipaux ou permis l'accueil dans d'autres structures afin de faciliter le travail des personnels soignants.

→ **Au Centre Marie-Thérèse Eyquem,** les salles dédiées habituellement aux sports de combat et au squash ont été transformées pour répondre à la demande de médecins de ville qui ne pouvaient plus accueillir dans leurs cabinets les patients présentant les symptômes de la Covid-19. Ne pouvant toujours répondre aux demandes de protection sanitaire fixées par l'ARS, les médecins et l'hôpital Mondor ont sollicité la création de ce centre, que la Ville a rendue possible. De 10 à 25 patients, uniquement orientés par le Samu, y sont accueillis chaque jour par des médecins et des externes dans les conditions maximales de sécurité et de prise en charge sanitaire. Les personnels municipaux accompagnent l'accueil et l'entretien du centre.

→ **Au Gymnase Plaisance** a été mis en place un accueil dédié aux secouristes des associations agissant en soutien des forces d'intervention du Samu et de l'hôpital Henri-Mondor : La Croix-Blanche, le Centre français de secourisme, l'Association nationale de premiers secours et la Fédération française de secourisme et de sauvetage. Le gymnase leur sert de base arrière et de lieu de repos entre les interventions.

t la santé des Cristoliens

→ **Au Sami** (Service d'accueil médical initial), des aménagements pour faciliter les téléconsultations ont été réalisés. La Ville participe depuis de nombreuses années au fonctionnement du Sami de Créteil. Elle met ainsi à disposition de cette structure des locaux dont elle assure les fonctions d'ouverture et de fermeture ainsi que d'accueil des patients. Au même titre, la Ville est intervenue en urgence dans le cadre de l'épidémie pour financer et installer un accès internet haut débit afin de favoriser le développement des téléconsultations. Elle a également accompagné cette structure pour permettre l'élargissement de ses horaires d'ouverture – de 20h à 0h en semaine, de 16h à 0h le samedi et de 8h à 0h le dimanche – en renforçant le nombre d'agents municipaux affectés à l'accueil de ce lieu.

→ **La Maison du Handball** a elle aussi ouvert ses locaux pour permettre l'accueil et l'hébergement de 72 personnels soignants venus de province et affectés à l'hôpital Henri-Mondor. De nombreux autres médecins et personnels soignants les ont rejoints depuis.

Préserver le pouvoir d'achat et la solidarité

En cette période, les aides d'urgence mises en place par les services de la Ville en direction des familles qui rencontrent des difficultés ont revêtu plusieurs aspects destinés à maintenir le pouvoir d'achat des Cristoliens : des aides alimentaires d'urgence, l'ouverture d'équipements pour la distribution des colis alimentaires, des permanences pour les bénéficiaires du RSA et le maintien du lien avec les personnes en situation de handicap et les personnes âgées.

Au total, depuis le début du confinement, ce sont 84 ménages qui ont bénéficié de ces aides. En effet, pour les personnes en difficultés durant cette période, des aides alimentaires d'urgence sont délivrées sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé permettant d'effectuer des courses chez les commerçants. Une permanence téléphonique est aussi tenue par le service des prestations sociales du CCAS (*). Un référent social intervient pour évaluer les situations sociales des personnes en difficulté et instruit les demandes d'aide d'urgence. Une commission d'attribution statue sur ces demandes. La remise des aides intervient tous les jours entre 11h et 12h. Un référent social du CCAS assure chaque matin une permanence téléphonique pour les Cristoliens en situation de précarité ayant besoin d'une aide alimentaire d'urgence.

Aider les personnes en difficulté

Parallèlement, afin que l'association des Restos du cœur puisse effectuer la distribution de colis alimentaires aux 250 familles cristoliennes qui en bénéficient, la Ville a mis en place l'organisation et la gestion des files d'attente devant son local situé rue des Refuzniks. Cette gestion a été assurée, dans le strict respect des règles de distanciation et des gestes-barrière, par le service de la Prévention-sécurité.

Pour les bénéficiaires du RSA suivis par le service Insertion sociale du CCAS, une permanence téléphonique est assurée chaque matin. Un référent social est présent pour traiter les demandes urgentes relatives aux problèmes d'ouverture de droit au RSA, de rupture de droits, ou à tout autre impératif, comme l'hébergement… Les personnes en situation de handicap ont la possibilité de contacter le référent Handicap du CCAS, qui les assiste dans leurs demandes et fait le lien avec les associations et partenaires institutionnels. Au même titre que les personnes âgées, elles peuvent s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables et bénéficier d'un suivi téléphonique quotidien de la part des services du CCAS.

(*) Du lundi au vendredi, le matin, de 9h à 11h (01 58 43 35 07).

Créteil Habitat
Des mesures en faveur des locataires qui connaissent des difficultés

Dans un courrier adressé à tous les locataires de Créteil Habitat, le 23 avril dernier, Laurent Cathala, maire de Créteil et président de Créteil Habitat, indique notamment *"depuis le début de cette épreuve collective, j'ai veillé à ce que des actions continues et solidaires soient engagées envers les personnes les plus isolées, notamment les personnes âgées ou handicapées, et l'ensemble des locataires confrontés à une situation de précarité."* Après avoir salué l'ensemble des équipes de proximité qui, chaque jour, s'efforcent de maintenir un lien étroit avec les locataires les plus fragiles, le maire de Créteil a rappelé que le fort ralentissement économique pouvait conduire des salariés placés en chômage partiel, des indépendants ou des auto-entrepreneurs à connaître des difficultés temporaires pour s'acquitter du paiement de leurs charges et loyers. *"Il est de notre responsabilité*, a-t-il rappelé, *de prendre en compte cette réalité et de faire preuve de solidarité en renforçant les moyens d'accompagnement des locataires fragilisés par la crise sanitaire."*
Les locataires qui seraient confrontés à des baisses de revenu et qui, de ce fait, rencontreraient des difficultés à s'acquitter de leur loyer sont invités à prendre attache rapidement auprès de Créteil Habitat, afin que des solutions adaptées à chaque situation leur soient proposées.

C'est dans ce contexte que Laurent Cathala a donc décidé de prendre les importantes mesures suivantes :
→ L'augmentation des loyers de 0,75% initialement prévue au 1er juillet 2020 a été annulée ;

→ Un moratoire sera mis en place protégeant les locataires les plus en difficulté qui étaient, préalablement à la crise sanitaire, en procédures contentieuses ;
→ La cellule dédiée à la prévention des loyers impayés sera renforcée et des accompagnements spécifiques seront effectifs. Dans ce cadre, des échelonnements de loyers, adaptés à chacune des situations, pourront être proposés, ainsi que l'allongement des plans d'apurement en cours ;
→ Les régularisations des charges créditrices seront remboursées le plus rapidement possible aux locataires, sitôt les comptes clôturés ;
→ Enfin, la révision en temps réel du Supplément de loyer de solidarité (SLS), pour celles et ceux qui s'en acquittent et subissent des baisses de revenus, sera effectuée si l'État donne son aval et son concours.

Des ordinateurs pour lutter contre la fracture numérique

La période de confinement ne doit pas entamer le travail de fond qui est conduit auprès des Cristoliens, et notamment auprès des familles les plus fragiles. Pour permettre la continuité éducative et lutter contre la fracture numérique, 50 ordinateurs ont été fournis par la Ville de Créteil, en partenariat avec l'association Emmaüs Connect, aux familles cristoliennes identifiées comme prioritaires.
Les agents en charge du suivi du Programme de réussite éducative ont maintenu le contact avec 70 familles pour accompagner la continuité pédagogique mise en place par l'Éducation nationale. Ces contacts leur ont permis d'identifier 20 familles et de les doter de moyens numériques dont elles étaient démunies (ordinateur et recharge internet). 30 équipements complémentaires ont également été remis à des familles en difficultés identifiées par les MJC et centre sociaux cristoliens.
Cette démarche de mise à disposition d'équipement numérique, portée par la Ville de Créteil en partenariat avec l'association Emmaüs Connect – récemment installée au relais-mairie de l'Abbaye –, constitue un outil pérenne au service de la réussite éducative et pour lutter contre le risque de fracture numérique.

Ouverture du bâtiment RBI

Mondor a ouvert 86 lits supplémentaires en réanimation

Jeudi 9 avril, l'hôpital Henri-Mondor a doublé sa capacité d'accueil en réanimation, avec l'ouverture avancée du bâtiment "réanimation-blocs-interventionnel" (RBI), pour faire face à l'afflux de patients atteints par la Covid-19. Le nouveau bâtiment comprend en effet 86 lits de réanimation répartis sur deux étages, 21 salles de blocs opératoires, une salle de réveil de 41 places sur une surface de près de 13 000 m² accolée à l'hôpital. Chaque chambre de réanimation est équipée d'un respirateur, de pousse-seringues et de matériel de surveillance.

Cet accueil supplémentaire *"permet de prendre en charge des patients de toute l'Île-de-France, mais aussi d'autres régions dont la capacité de réanimation est saturée"*, explique l'AP-HP. Pour un investissement de 6 millions d'euros, l'équipement du RBI comprend notamment l'acquisition de 93 respirateurs, de 85 moniteurs de réanimation et de 35 moniteurs de surveillance. Ces équipements sont complétés par l'installation de 3 containers d'imagerie médicale, grâce, notamment, au soutien financier du territoire Grand Paris Sud Est Avenir (voir encadré). Un scanner y a été installé et mis en service le lundi 20 avril. *"C'est la première fois en France qu'un scanner est installé dans ce type de structure modulaire pour répondre à l'urgence réanimatoire des cas sévères"*, a indiqué l'AP-HP dans son communiqué. Le nouveau bâtiment dispose de 56 lits de réanimation et 30 lits de soins critiques sur deux niveaux. Un niveau de bloc opératoire comportant 21 salles et 41 lits de réveil est aussi prévu par la suite. Le personnel d'Henri-Mondor étant déjà largement mobilisé, des soignants volontaires sont arrivés en renfort, dont une dizaine d'entre eux de Brive-la-Gaillarde (voir notre sujet). D'autres professionnels ont été répartis dans ce service de réanimation. Au total, l'ouverture du nouveau centre nécessite en effet *"le recrutement de 60 professionnels médicaux et de 240 professionnels paramédicaux"*, indique l'AP-HP.

Dans un premier temps, pour pouvoir accueillir les premiers patients dès l'ouverture, ce sont les équipes de l'hôpital qui ont été mises à contribution, à raison de 33 professionnels volontaires avec d'autres équipes de l'AP-HP. Pour fonctionner, ce nouveau service mobilise désormais au total 150 volontaires, qui se relayent par roulement (73 médecins, 64 infirmiers, 4 aides-soignants, une préparatrice en pharmacie), venant d'Île-de-France, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Normandie, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, des Hauts-de-France et d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Une subvention de 150 000 € du Territoire pour financer le scanner

Dans le cadre de l'ouverture et de l'aménagement en urgence du nouveau bâtiment RBI, destiné à accroître la capacité d'accueil et de traitement des malades atteints de Covid-19, et à la demande des services d'imageries-scanner de Mondor, Laurent Cathala, président de Grand Paris Sud Est Avenir, a donné son accord pour une participation du Territoire à hauteur de 150 000 € destinée à couvrir une partie des besoins en imagerie médicale. Cette subvention est formalisée dans une convention de financement via la Fondation AP-HP.

Près de 1000 repas par jour distribués pour les soignants, leurs enfants et les seniors

La cuisine centrale gérée par le Territoire GPSEA a tout mis en œuvre pour fabriquer et livrer les repas aux enfants des personnels soignants accueillis dans 3 écoles de Créteil, aux seniors en résidence ou à domicile et aux personnels médicaux venus de toute la France en renfort au CHU Henri-Mondor.

→ **Pour les enfants** des personnels prioritaires, personnels médicaux, policiers, pompiers et gendarmes : de 180 à 200 repas ainsi que des goûters ont été fournis chaque jour dans les 3 écoles maintenues ouvertes, week-end compris.
→ **Pour les seniors :** entre 580 et 620 repas ont été fabriqués et livrés chaque jour à des personnes âgées en résidence ou à domicile. Depuis le début du confinement, 280 personnes sont livrées en porte à porte et plus de 50 personnes âgées supplémentaires ont pu bénéficier de ce service.
→ **Pour les personnels soignants :** une centaine de repas livrés chaque jour à l'hôtel Ibis, qui a accueilli des personnels médicaux venus de province en renfort des équipes de l'hôpital Henri-Mondor à Créteil. Des repas ont été également livrés au Centre Marie-Thérèse Eyquem, aménagé spécialement par la Ville pour des consultations de personnes suspectées d'avoir la Covid-19 et orientées par le Samu.

De la fabrication à la livraison des repas, c'est une chaîne ininterrompue de solidarité qui s'est mise en place.

Un déploiement exceptionnel

En cette période de confinement, 96 agents du service Prévention-sécurité continuent d'assurer leurs missions quotidiennes de surveillance des voies publiques, parkings, etc. Ils sont également mobilisés sur des missions ponctuelles afin de répondre à toutes les mesures exceptionnelles mises en œuvre. Tour d'horizon.

Du centre de surveillance aux factions devant certains commerces et centres de soins, ou encore aux loges des parkings, les agents de la Ville sont restés mobilisés.

Depuis le début du confinement, la direction de la Prévention-sécurité de la Ville s'est réorganisée en recentrant son activité sur les missions essentielles qu'elle doit assurer. Il s'agit notamment d'aménager le temps de travail des agents de sorte qu'ils puissent s'acquitter efficacement de leurs missions dans la durée. En effet, depuis le 16 mars, une organisation exceptionnelle a été mise en place afin de garantir un service public de qualité. Il s'est avéré tout d'abord indispensable de continuer à assurer la sécurité des 230 bâtiments communaux de la Ville, sachant qu'ils sont quasiment tous fermés au public et maintenus sous alarme. Les agents ASVP et les gardes urbains qui assurent la sécurité des espaces publics ainsi que le Centre de supervision urbaine qui gère les caméras de surveillance de la Ville ont maintenu leurs activités, tout comme les agents de la sécurité incendie de l'hôtel de ville. Une gestion différenciée de ces services a permis de se concentrer sur ces missions essentielles.

"L'important est de tenir sur la durée"

"*Une gestion rigoureuse des agents est essentielle pour assurer une continuité du service dans le temps*", assure David Ribeiro, directeur du service Prévention-sécurité. Il a fallu réorganiser la direction en faisant

Durant la période de confinement, les agents ASVP assurent la gestion de flux de personnes afin de faire respecter les gestes barrières, comme ici au bureau de poste de Créteil Église.

face à des situations personnelles quelques fois difficiles : agents en garde d'enfants ou malades, ne leur permettant pas d'être sur l'espace public. Au total, 96 agents sont opérationnels durant cette période de crise, permettant d'instaurer un roulement et de conserver au maximum leurs forces dans la durée.

Fusion des services

Exceptionnellement pour cette période, il a été décidé de fusionner tous les agents du service Prévention-sécurité (ASVP, gardes urbains, etc.) pour former un service commun. Deux patrouilles circulent en journée, prêtes à intervenir à tout moment. Ils ont également pour mission d'agir sur des situations exceptionnelles, comme l'ouverture des bureaux de Poste pour la gestion des flux de personnes et le respect des gestes barrières. De plus, lors des patrouilles sur l'espace public, les agents procèdent à une sensibilisation en rappelant clairement aux habitants les mesures de confinement ou de distanciation sociale. Les horaires ont été totalement réaménagés. Quatre responsables opérationnels tournent en douze heures et observent un repos de 4 jours afin de ne pas s'épuiser. Quant aux agents ASVP et gardes urbains, ils tournent en 6 heures, de 7h à 13h et de 13h à 19h. Le PC2 (service central) est une unité qui travaille 24h/24 et 7 jours sur 7, en douze heures également, de sorte à minimiser les croisements d'équipes et à permettre aux agents d'avoir des repos plus longs.

Des missions essentielles maintenues

Au niveau du poste de l'hôtel de ville, l'organisation habituelle a été maintenue, sa mission de sécurisation étant évidemment essentielle, tout comme la surveillance des parkings de la ville. En effet, le Maire a souhaité conserver des agents dans les loges de parking 24h/24. Ce sont des agents qui tournent en 12 heures. Deux responsables techniques travaillent sur la journée et sont chargés de faire le point avec les agents de parking, une fois le matin et une fois l'après-midi. Enfin, un agent continue d'assurer le service d'enlèvement d'épaves et de mise en fourrière. Des agents administratifs et financiers travaillent depuis leur domicile afin d'assurer la continuité logistique du service.

Redéploiement de certaines missions

La médiathèque étant fermée, les agents affectés à cet équipement ont été redéployés. Des dix agents, un continue de veiller à la sécurité du bâtiment tandis que les autres sont placés en réserve depuis le début du confinement et affectés à de nouvelles missions. Ils assurent par exemple, la sécurité incendie au Centre Marie-Thérèse Eyquem et sont en capacité de renforcer le poste de sécurité incendie de l'hôtel de ville si nécessaire. Des agents ont également été affectés à la sécurité du Sami, samedi, dimanche et jours fériés compris. Ils travaillent de 20h à 24h en semaine, de 16h à 24h le samedi, et de 8h à 24h le dimanche. Toutes ces équipes sont mobilisées pour répondre à tous moments à de nouvelles directives, en cas d'événement exceptionnel ou de nouvelles missions à assurer. "*Cette période nous permet de recentrer notre savoir-faire sur nos missions essentielles et d'adopter de nouvelles méthodes de travail peu approfondies auparavant, mais qui aujourd'hui s'imposent totalement, comme le télétravail. C'est très intéressant de ce côté-là*", conclut David Ribeiro.

Entourer et soutenir

En cette période de confinement, particulièrement délicate pour les personnes âgées, le service Seniors de la Ville mobilise toutes ses forces en présence pour répondre aux différents besoins et assurer une continuité des services à la personne. Présentation.

Le service de soins à domicile est assuré par des aides-soignantes diplômées d'État.

Le service Seniors de la Ville a adapté son organisation en cette période exceptionnelle afin de poursuivre son activité de la meilleure manière possible. Ils traitent 20 à 40 situations par jour via l'accueil téléphonique, de 9h à 17h toute la semaine, assurent la gestion de 323 bénéficiaires de portage de repas à domicile 3 jours par semaine (hausse de 32% durant le confinement), 623 bénéficiaires du service de téléassistance, ainsi que le renouvellement de l'allocation mensuelle de 189 bénéficiaires. Les demandes d'aides légales aux personnes âgées (aide sociale à l'hébergement et ASPA) sont également traitées. De plus, une astreinte téléphonique est assurée chaque week-end depuis le début du confinement pour les urgences liées aux personnes âgées fragiles. Enfin, le suivi administratif du personnel et le suivi comptable et logistique du matériel continuent d'être assurés, tout comme les relations avec les opérateurs institutionnels (CD94 et ARS). En outre, les agents des diverses unités (aides à domicile, soins à domicile, Club seniors) et des résidences autonomie se sont vus remettre une fiche des pratiques professionnelles pour l'intervention à domicile. Afin de travailler dans le cadre des règles sanitaires en vigueur, les agents des différentes unités sont munis chaque semaine d'un équipement au standard élevé adapté aux différentes situations (gants, sur-chaussures, gel hydroalcoolique, sur-blouses, charlottes, lunettes de protection, masques et combinaisons) et sont tenus au respect des gestes-barrière. En fonction des missions de chacun dans les différentes structures,

À la résidence Marivaux, les repas sont distribués chaque jour dans les logements.

une continuité de service a été instaurée durant toute la durée du confinement, en privilégiant une rotation des agents.

Continuité du service d'aides à domicile

Avec les aides à domicile mobilisables, 115 bénéficiaires prioritaires (aide à la toilette, repas et courses) sont pris en charge chaque semaine, contre 265 habituellement, soit 45% des usagers. Un transport spécifique est organisé pour les agents selon la géographie des interventions. Trois créneaux de soutien psychologique sont à la disposition des agents à partir de leurs téléphones professionnels. Les 150 bénéficiaires restants sont appelés chaque semaine pour le suivi de leur situation. Selon l'urgence, de nouvelles prises en charge peuvent être assurées.

La cuisine centrale assure la livraison de repas à domicile.

TÉMOIGNAGE

Amy Kanté, aide-soignante à domicile

"Pendant le confinement, nous adoptons les mêmes horaires, de 7h30 à 12h30, durant lesquels nous prodiguons des soins à 5 patients en moyenne chaque jour. Une transmission avec les collègues est ensuite réalisée, permettant de faire le point sur l'évolution de la situation des personnes âgées ou handicapées que nous suivons. Puis de 13h30 à 14h30, nous effectuons des visites de contrôle chez les patients qui le nécessitent afin de vérifier que tout va bien, pour les personnes isolées, de faire des changes ou encore de s'assurer que les médicaments sont bien pris. Nous travaillons en constante collaboration avec deux infirmières. Chaque semaine, une journée à tour de rôle, nous travaillons de 7h30 à 12h et de 17h à 19h30. Nous travaillons également un week-end par mois. Nous devons souvent faire face à des imprévus tout en gérant les patients qui ont des rendez-vous et qui restent prioritaires. Pendant le confinement, nous sommes d'autant plus à l'écoute des patients qui peuvent être angoissés par rapport à la crise que nous traversons. Nous sommes très bien encadrés par la direction, qui est à notre écoute et nous fournit tout le matériel nécessaire pour nous protéger. La mairie a vraiment fait le nécessaire."

Les agents du planning assurent une astreinte téléphonique pour faire le suivi de toutes les prestations.

Les agents des Clubs seniors rendent divers services de proximité, comme l'approvisionnement en médicaments.

TÉMOIGNAGE

Catherine Champagnon, directrice de la résidence Marivaux

"En fonction du personnel disponible, nous avons revu toute notre organisation durant cette période de confinement. Pour des raisons de sécurité sanitaire, les repas ne sont plus pris en commun. Ainsi, chaque jour, le personnel de la résidence livre des plateaux-repas directement à la porte des appartements des résidents. Les repas du week-end sont livrés le vendredi. Tous ces repas sont fournis par la cuisine centrale. Autrement, nous poursuivons nos propositions d'activités. Nous improvisons des danses accompagnées de musique dans les couloirs, nous distribuons des jeux (charades, rébus, mots mêlés...) afin qu'ils puissent s'occuper. Les visites étant interdites pour le moment, nous leur proposons de créer des contacts avec l'application Whatsapp. Nous avons également réorganisé nos services de lingeries et autres commodités afin de poursuivre au mieux notre activité. Enfin, nous avons le projet d'aménager une salle de sport, en respectant bien entendu les règles de distanciation sociale, ainsi qu'une salle réservée aux visites quand cela sera permis. Nous nous assurons au quotidien du bien-être de chacun tout en veillant au respect des règles strictes imposées pour lutter contre l'épidémie."

- Les bénéficiaires peuvent recevoir toutes les informations qu'ils souhaitent, notamment concernant les gestes barrières à observer.

Le suivi des soins à domicile assuré

Durant cette période de confinement, le service de soins à domicile est assuré en continuité par les aides-soignantes. Elles assurent une prise en charge de la majorité des patients. Des interventions supplémentaires ont toutefois été nécessaires pour répondre à l'urgence.

Les agents des Clubs seniors s'adaptent à la situation

Les agents des Clubs assurent un accueil téléphonique de 9h à 17h en semaine et effectuent 120 appels quotidiens auprès des personnes fragiles et vulnérables recensées. Les agents ont mis en place divers services de proximité afin de protéger les personnes âgées vulnérables. Ils veillent à leur apporter toutes les commodités du quotidien et à lutter contre l'isolement. Cela se matérialise par la distribution d'attestations dérogatoires de déplacement, l'approvisionnement en médicaments pour les usagers suivant un traitement, l'accompagnement pour retrait d'argent et le réassort logistique et alimentaire. Une trentaine d'interventions ont lieu chaque semaine. Enfin la continuité des animations est assurée par la mise à disposition quotidienne d'activités et d'exercices physiques sur le blog des seniors.

Les résidences autonomie s'organisent

Les résidences autonomie restent ouvertes. Concernant l'organisation de la restauration, les résidents sont servis en plateau-repas et non plus en restauration collective. Pour ce faire, un suivi administratif du personnel, de la logistique du matériel et des denrées alimentaires est assuré. Les astreintes téléphoniques sont maintenues 24h/24h et 7j/7j par les établissements. Les visites sont suspendues à l'exception des personnes munies d'une attestation de déplacement dérogatoire. Pendant cette période, trois tablettes numériques ont été acheminées sur les résidences pour faciliter les échanges avec les familles. Enfin, le plan bleu a été déclenché en lien avec l'hôpital pour fluidifier les orientations.

COORDONNÉES UTILES

Astreinte téléphonique du week-end en cas d'urgence : 01 49 80 92 94 / Renseignements aides à domicile : 01 49 80 92 94, postes 42 63 ou 36 82 / Renseignements soins à domicile : 01 48 98 91 68 /Accueil téléphonique des Clubs seniors : 01 58 42 75 70/ Adresse du blog des seniors : https://blog-seniors.ville-creteil.fr/

Un personnel dévoué et mobilisé

La Ville a mis en place un service d'accueil spécifique pour les enfants des personnels soignants et des personnels prioritaires (ARS, préfectures, policiers, gendarmes et pompiers).

TÉMOIGNAGE

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ET PÉRISCOLAIRE

Holonou Sogbadji, coordonnateur pédagogique enfance et loisirs

"Je suis mobilisé pendant cette période de confinement. Ma mission consiste à coordonner le dispositif spécifique mis en place dans les accueils de loisirs et durant les temps périscolaires. Je m'assure de la disponibilité du matériel, du suivi de la mise en place des mesures d'hygiène, du respect des gestes barrières, et du suivi de l'animation.
Trois groupes scolaires accueillent les enfants du personnel soignant et prioritaire : les écoles Beuvin, Léo Lagrange et Allezard. Durant les vacances scolaires et les mercredis, les enfants sont accueillis par les équipes d'animations, qui fonctionnent en demi-journées, de 7h30 à 14h et de 13h30 à 19h, avec une demi-heure en commun afin de faire le relais. L'école Léo Lagrange présente la particularité d'accueillir également les enfants les week-ends et jours fériés, de 8h à 18h30.
Durant les vacances scolaires d'avril, 50 enfants ont été accueillis. Hors vacances scolaires, l'accueil périscolaire est assuré, comme d'habitude, de 7h30 à 8h30, sur le temps de pause méridienne, de 11h30 à 13h30, et le soir, de 16h30 à 19h. Pour mener ces missions, un roulement de 80 animateurs, travaillant chacun une semaine complète, a été mis en place sur cinq semaines.
La mairie a mis des masques à disposition, pour les animateurs qui le souhaitent, ainsi que du gel hydroalcoolique et des lingettes désinfectantes. Un protocole a été mis en place pour un nettoyage très régulier des locaux par les personnels de la logistique des écoles. Les cours sont lavées chaque semaine par le service de la propreté urbaine de GPSEA. Les animateurs veillent scrupuleusement à ce que les enfants se lavent les mains au moins toutes les heures, après chaque activité et avant chaque temps de repas. Les enfants s'adaptent et comprennent la situation, on leur apprend tout ce qu'il faut faire pour respecter les gestes barrières afin que tout le monde soit protégé."

Une permanence téléphonique avec des psychologues a été mise en place par la municipalité. Elle permet aux familles de poser leurs questions et d'échanger sur la garde de leur enfant pendant la période de confinement. Ces professionnelles sont à l'écoute les mardis et jeudis, de 9h à 12h et de 14h à 17h, au 01 49 80 88 61.

Chaque jour, 60 à 70 enfants d'âge élémentaire et maternel des personnels soignants et prioritaires sont accueillis dans 3 centres : les écoles Charles Beuvin, Léo Lagrange et Louis Allezard. Le choix de ces lieux s'est basé sur leur proximité avec les établissements hospitaliers (Beuvin et Allezard) et la ligne 8 du métro (Léo Lagrange), mais également sur leurs capacités d'accueil et leurs superficies, qui permettent une prise en charge dans le respect des règles de distanciation et en petits groupes (pas plus de 8 à 10 par salle). Un accueil quotidien, de 7h30 à 19h, est assuré par les enseignants volontaires sur le temps scolaire et 24 agents municipaux sur les temps périscolaires, soit 8 agents mobilisés par école ouverte (Atsem, agent d'entretien, agent de restauration, gardien/homme de service, directeur ALSH, référent périscolaire ou animateur faisant fonction, deux animateurs).

Accueils périscolaire et de loisirs maintenus

Les prestations municipales habituelles sont maintenues, comme les accueils périsco-

laires du matin et du soir ainsi que le temps de restauration du midi et le goûter, grâce au concours de la cuisine centrale de GPSEA, qui délivre des repas pour tous, adultes et enfants, en barquettes individuelles, pour éviter les manipulations, et des goûters le soir. Les mercredis et durant les vacances scolaires, les accueils de loisirs fonctionnent également, aux mêmes horaires, et un accueil spécifique a été mis en place le week-end au centre Léo Lagrange, y compris pour les collégiens, de 8h à 18h30. Cet accueil est assuré par les animateurs de la commune. En tout, près de 80 animateurs ont été mobilisés à tour de rôle depuis le début de la crise sanitaire. En s'organisant de manière opérationnelle et en mobilisant nombre de ses agents, la municipalité a pu ainsi proposer aux personnels soignants des horaires élargis pendant les vacances prenant en compte les rythmes de travail qui sont les leurs durant cette période. Des mesures d'hygiène et de protection renforcées ont été mises en œuvre afin de permettre une sécurité sanitaire adaptée dans les établissements concernés.

TÉMOIGNAGE

Houcine Saidi, gardien du groupe scolaire maternel et élémentaire Beuvin

"Pendant que les enfants mangent, goûtent, lorsqu'ils changent d'activité ou de pièce, je me charge de nettoyer les locaux, désinfecter le matériel touché, les tables, les chaises, poignées de porte, etc. Je nettoie également tout au long de la journée les sanitaires. Ce travail est très important pour moi, car il permet de protéger les enfants et leurs encadrants tout au long de leur présence au sein de l'école."

TÉMOIGNAGES D'ENFANTS

"Nous sommes ici parce que nos parents travaillent à l'hôpital. C'est bien, car on fait des activités différentes."

"Nous avons appris les gestes-barrière : on tousse dans notre coude, on se lave les mains et on respecte un mètre de distance entre nous."

"Les gestes-barrière permettent de ne pas avoir le virus !"

"Nous mangeons à deux par table, laissant une chaise vide à côté et en face de nous."

CONCOURS DE DESSIN À DISTANCE

Durant la période de confinement, Sylvain Prévôt, directeur du groupe scolaire Allezard, a proposé aux enseignants de l'ensemble de l'école de lancer un concours de dessins sur le thème du printemps. Les élèves se sont bien pris au jeu puisqu'une centaine de dessins ont été reçus par mail, ainsi que des photos des enfants chez eux avec leurs réalisations, des photos de leurs jardins, de leurs balcons, etc. Une exposition sera réalisée par les élèves dès que possible.

DÉSINFECTION DES GROUPES SCOLAIRES

La société Derichebourg a été mandatée pour procéder à la désinfection de l'ensemble des groupes scolaires de la ville en respectant toutes les normes de décontamination en vigueur. Les écoliers pourront ainsi être accueillis dans des conditions maximales de sécurité sanitaire lors de la prochaine rentrée scolaire.

TÉMOIGNAGE

Florentin Cabrera, animateur enfance loisirs

"Nous sommes présents pour mettre en place des activités pour les enfants des personnels prioritaires durant cette période de confinement. Je me suis porté volontaire pour assurer les missions du pôle Animation dans trois écoles de la ville. Nous veillons à mettre en place des activités adaptées au respect des mesures de sécurité imposées. Les enfants posent beaucoup de questions sur l'utilisation des masques, des gants, etc. Nous sommes à leur écoute pour les réconforter et répondre à leurs besoins. Je trouve qu'ils s'adaptent plutôt bien à la période. Les parents leur expliquent déjà beaucoup de choses, ce qui facilite quand même notre travail et nos relations."

Les plus petits ont leur crèche à La Lévrière

Ils sont de 8 à 10 enfants de moins de 3 ans des personnels prioritaires et sont accueillis chaque jour au sein de la crèche de regroupement de la Lévrière, qui dispose d'une capacité de 80 berceaux. L'accueil des enfants est organisé de 7h30 à 19h, tous les jours de la semaine ainsi que le week-end. Témoignages.

TÉMOIGNAGES

Katia Carminati, auxiliaire de puériculture
Multi-accueil de la Croix des Mèches

"Je fais partie des agents qui pouvaient être mobilisés pour répondre à la demande en cette période de confinement. J'ai donc été appelée le lundi de Pâques pour venir m'occuper des enfants du personnel soignant au sein de la crèche de la Lévrière. Il faut être solidaire et s'entraider pendant cette période exceptionnelle. Même s'il y a des risques, c'est important de répondre présent. Ce n'est pas facile pour tout le monde. Je travaille dans la section des grands et m'occupe de quatre enfants. Cela peut monter à 5 ou 6 en fonction des besoins. Des blouses, des masques et du gel hydroalcoolique ont été mis à notre disposition. Nous nous lavons aussi les mains régulièrement. Les auxiliaires mobilisés travailleront à tour de rôle chaque semaine jusqu'à la fin de la période de confinement."

Patricia Edelin, directrice du multi-accueil du Port

"Dès le début du confinement, il a été prévu d'ouvrir deux crèches afin d'accueillir les enfants. Pour l'instant, seule la crèche de la Lévrière est ouverte. Nous accueillons les enfants dont les deux parents ont des astreintes à assurer pendant cette période de confinement. Aujourd'hui, nous accueillons jusqu'à 11 enfants, mais cela peut évoluer du jour au lendemain. Les parents passent par le service Petite enfance de la Ville pour en bénéficier. La Préfecture peut également nous appeler pour que l'on accueille les enfants de leur personnel. L'enfant est ensuite accueilli sans adaptation, vu que nous sommes dans une certaine urgence. Concernant le personnel, nous avons mis en place un roulement. 80 agents de la petite enfance sont disponibles durant cette période. Les équipes, ajustées en fonction du nombre d'enfants, tournent chaque semaine 7 jours sur 7. Le personnel est averti une semaine avant. Les directrices ont un planning établi pour un mois. À chaque fois, une directrice et une adjointe sont présentes, ainsi que deux ou trois auxiliaires, des CAP en petite enfance, une cuisinière et un agent d'entretien. La cuisine est faite sur place, comme d'habitude. Nous sommes livrés en fruits, etc. Au total, neuf professionnels sont présents chaque semaine. Les parents appellent tous les jours pour de nouvelles entrées. Nous devons donc nous tenir prêts à toute éventualité. Le nombre d'enfants risque certainement d'augmenter, car les parents vont devoir reprendre le travail."

Une ville propre en toutes circonstances

La propreté urbaine, service permanent du Territoire GPSEA sur notre ville, connaît une mobilisation exceptionnelle de ses agents, lesquels ont recentré leurs activités sur des tâches essentielles. Tout est mis en œuvre afin de préserver une ville propre, même et surtout durant cette période de confinement.

Les agents de la propreté urbaine ont recentré leurs interventions sur les endroits les plus fréquentés, comme les arrêts de bus.

Le Territoire GPSEA met tout en œuvre pour continuer à assurer ses missions de service public, comme l'assainissement, la gestion de l'eau potable, le traitement des déchets avec l'usine d'incinération, le centre de tri et, bien entendu, la propreté urbaine. Ce service compte environ 190 agents, dont 84 affectés à Créteil, les autres étant répartis entre Alfortville, Limeil-Brévannes et Boissy-Saint-Léger. Une vingtaine d'agents exercent également des fonctions communes pour vider les corbeilles, ramasser les dépôts sauvages, les canicrottes et l'enlèvement de graffitis. Habituellement, la direction compte quatre grands types de prestations : le nettoyage des trottoirs et des chaussées, des espaces publics, le vidage des corbeilles et du mobilier urbain et l'enlèvement de pollution visuelle. Ces missions sont partagées entre les équipes mécanisées (agents de voirie pour le balayage/lavage) et le nettoyage manuel assuré par 53 cantonniers répartis en 8 secteurs sur Créteil, supervisés par un agent de maîtrise. En règle générale, ces agents nettoient également les marchés forains.

Poursuivre les activités, préserver la santé des agents

En situation de crise (inondations, canicule, tempête, neige, gel, grèves, ou encore grippe H1N1), comme c'est actuellement le cas, la direction dispose d'un PCA (Plan de continuité de l'activité). Ce plan prévoit une organisation adaptée en fonction du niveau de présence des agents. Il s'agit d'assurer la continuité du service public tout en préservant la santé des agents. Dès le 17

Les espaces de proximité des lieux alimentaires sont nettoyés régulièrement.

mars, GPSEA a mis certains de ses agents en télétravail par précaution, pour raisons médicales (établies par la liste gouvernementale), ou encore pour assurer une continuité pédagogique auprès de leurs enfants ou protéger leurs proches vulnérables. Une fois toutes ces mesures de précaution et de sécurité prises, 60% de l'effectif de la direction s'est avéré disponible. Un dispositif d'alternance de 102 agents a été mis en place afin que chacun dispose d'un temps de repos approprié et ainsi être efficace dans la durée prévisionnelle du confinement.

Les missions recentrées sur des secteurs précis

Dans le cadre du PCA, certains secteurs d'intervention sont privilégiés, avec une concentration des interventions aux endroits les plus fréquentés. Il s'agit des lieux "alimentaires" (centres commerciaux de proximité, boulangeries, épiceries), des points névralgiques de mobilité (cheminements pour se rendre aux stations de transports en commun, métro, RER ou bus) et des lieux pour se soigner (laboratoire, pharmacies, Ehpad et hôpitaux). Le nettoyage est également maintenu de manière ciblée dans tous les quartiers de la ville, malgré le nombre réduit d'agents, en privilégiant les plus densément peuplés (maintien du même rythme de nettoyage de la rue piétonne du Centre Ancien, par exemple). Pour ce faire, les agents ont été immédiatement équipés pour se protéger et nettoyer leurs cabines d'engins ainsi que leurs locaux dans les règles sanitaires les plus strictes. D'une manière générale, les agents sont déjà équipés d'ÉPI (équipement de protection individuel). Certains d'entre eux sont habituellement amenés à porter des masques pour des opérations spécifiques, comme le nettoyage de voirie ou le nettoyage des marchés forains avec des produits bactéricides. Tous les agents sont au moins équipés d'un lot de deux masques de type chirurgical par jour. Une trentaine d'encadrants de la direction travaillent sur le terrain et en télétravail, une méthode qui se développe également avec les agents opérationnels. *"Un réseau a été mis en place et fonctionne très bien. Cela facilite nos échanges dans cette période exceptionnelle. Des réunions sont ainsi organisées régulièrement. Les agents disposent également d'une application interne leur permettant de repérer les dysfonctionnements dans l'espace public afin de maintenir une ville très propre. Les agents de la propreté urbaine sont des agents 3.0 !"*, explique Corinne Daut, directrice générale adjointe en charge des services techniques du Territoire.

Un accompagnement des agents mobilisés

La solidarité a été placée au cœur de cette situation exceptionnelle. Des dispositifs pour aider les équipes ont été mis en place, à l'image des mesures d'accompagnement pédagogiques solidaires, grâce notamment aux agents volontaires des médiathèques, pour les familles qui ont des enfants dès lors qu'ils en font la demande. Cela peut se matérialiser par des échanges téléphoniques pour expliquer des exercices en mathématiques ou géographie par exemple. Les agents bénéficient également d'un dispositif de nettoyage de leurs vêtements de travail deux fois par semaine jusqu'à la fin du confinement, assuré par un "Établissement et service d'aide par le travail", ou Ésat (entreprise d'insertion de personnes handicapées).

TOUR MANSART
Un embellissement à la hauteur

Emblématique de l'architecture des années 70, la tour Mansart, située dans le quartier du Montaigut, figure en bonne place des édifices remarquables de Créteil. Comme pour la plupart des immeubles construits à cette époque, les logements doivent faire l'objet d'une meilleure isolation. Objectif : -20% de consommation énergétique.

Perspective de l'architecte.

Pour Créteil Habitat, il est maintenant nécessaire de procéder à la rénovation thermique de la tour Mansart tout en préservant son cachet architectural. Le projet a pour objectif d'améliorer sensiblement la performance énergétique globale du bâtiment. En 2008, la résidence avait déjà bénéficié de travaux d'amélioration des parties communes et des menuiseries extérieures. Créteil Habitat poursuit donc logiquement son engagement pour l'entretien de son patrimoine et en faveur d'une meilleure maîtrise énergétique. Une action écoresponsable de la part du bailleur cristolien qui s'inscrit dans un objectif de développement durable et de réduction de l'empreinte écologique.

Rénovation, embellissement…

Les travaux programmés concernent l'amélioration du confort thermique et la réduction des charges qui doivent passer par une réduction de la consommation permettant d'atteindre la per-

formance “BBC Rénovation”. Outre les remises aux normes techniques, le but des travaux est aussi d’embellir la résidence et valoriser son architecture en cohérence avec son environnement. Les nombreuses réhabilitations thermiques et les multiples projets engagés par Créteil Habitat sont portés par une perspective de cercle vertueux. Il s’agit d’abord de réaliser la réhabilitation thermique, qui amène une meilleure performance énergétique et un embellissement du bâtiment, lesquels permettent ensuite de mieux maîtriser les charges et induisent un meilleur cadre de vie des locataires dans le logement. Le tout se concrétise finalement dans une action forte et volontaire de préservation de l’environnement et en faveur d’une transition écologique réelle. Pour Créteil Habitat, il s’agit bien d’adopter des comportements durables dès aujourd’hui pour préserver notre qualité de vie de demain.

Perspective de l’architecte.

… et performance énergétique

Ainsi, tout en offrant une nouvelle vie aux bâtiments, les travaux de réhabilitation améliorent également le cadre de vie et réduisent sensiblement la consommation d’énergie. Pour la tour Mansart, en moyenne, les consommations d’énergie diminueront de 20% dans un contexte climatique équivalent. Le coût de l’opération est évalué à 3 102 845 €, financé par les fonds propres de Créteil Habitat et des emprunts.

Préservation du pouvoir d’achat

La contribution des locataires s’effectuera à partir d’une 3e ligne de quittance dite “contribution du locataire au partage des économies”. La date de sa mise en œuvre est prévue à l’achèvement des travaux. Sa durée est de 15 ans. Pour préserver le pouvoir d’achat des locataires, Créteil Habitat va anticiper la baisse des consommations à travers une diminution du montant des provisions de chauffage qui sera équivalente au montant de la 3e ligne de quittance. La bonne nouvelle : le montant global de la quittance ne changera pas, ce ne sera donc pas un coût supplémentaire pour les locataires.

CALENDRIER ET PROGRAMME DES TRAVAUX

LES TRAVAUX

- L’isolation thermique des façades, le ravalement et le désamiantage des sous-faces des balcons ;
- L’étanchéité, l’isolation et la mise en sécurité des toitures-terrasses ;
- L’isolation des planchers hauts des locaux au rez-de-chaussée situés sous les logements ;
- L’équilibrage de l’installation de chauffage et la mise en place de robinets thermostatiques suite aux travaux d’isolation thermique.

LE CALENDRIER

(Le calendrier initial a été modifié du fait de la crise sanitaire.) Le chantier s’organise en 6 phases successives correspondant au nombre de façades.

- **Fin mai à juillet 2020 :** Préparation du chantier et mise en place des échafaudages.
- **De juillet à novembre 2020 :** mise en place des échafaudages, désamiantage (cette opération ne comporte pas de risque particulier. Suite aux mesures réglementaires réalisées, Créteil Habitat est en mesure d’affirmer qu’il n’y a pas de fibre d’amiante dans l’air), isolation, ravalement et étanchéité.
- **De février à mars 2021 :** travaux de finition et fin du chantier.

Fluidion, la petite boîte qui a tout d'une grande

Située au sein de la pépinière Bio & D, Fluidion développe des solutions innovantes d'échantillonnage et de mesure de la qualité de l'eau.

Hors d'un cercle restreint d'experts de la recherche et de l'environnement, qui connaît Fluidion ? Et pourtant, l'entreprise, dont les locaux sont nichés au sein de la pépinière d'entreprises Bio & D depuis son ouverture en 2013, a vraiment tout d'une grande. À ce jour, 10 salariés composent Fluidion : des docteurs en sciences, des ingénieurs de haute volée, des experts en nanotechnologies. Ensemble, ils développent et commercialisent des systèmes autonomes in situ d'échantillonnage et de mesure pour suivre la qualité de l'eau et de l'environnement. *"Nous concevons des capteurs qui permettent de mesurer différents paramètres liés à la qualité de l'eau,* décrypte Dan Angelescu, fondateur de l'entreprise et directeur R&D de Fluidion. *Il peut s'agir de prélèvements, de mesures chimiques, d'analyses microbiologiques. Nous sommes parmi les seuls au monde à concevoir ce type de capteurs".* L'entreprise cristolienne s'adresse en priorité aux marchés de la surveillance des pollutions et de la qualité de l'eau, aussi bien en milieu urbain (eau de boisson, eau pluviale, assainissement), qu'en milieu naturel (baignade, lacs, rivières, eaux côtières, mers et océans), ou autour des sites industriels (usines chimiques, ports).

Dan Angelescu, fondateur de l'entreprise et directeur R&D de "Fluidion".

Contrôle des eaux de baignade

"Nos domaines d'applications sont très concrets, ajoute Dan Angelescu. *Pour le traitement de l'eau par exemple, nos produits peuvent être utilisés pour tester sa qualité, à la fois en amont des stations de traitement de l'eau et en aval des stations d'épuration, lors du rejet dans le milieu récepteur. Positionnés en amont d'une station, ils permettent de faire un état des lieux de l'eau de captage et d'adapter le traitement de cette eau. Positionnés en aval, ils permettent de contrôler l'efficacité du traitement et de l'optimiser."* Autre exemple, avec la surveillance des eaux de baignade : *"Nous avons des capteurs dans le bassin de la Villette, dans la Seine ou encore dans la Marne, afin de mesurer l'impact des bateaux logements sur la qualité de l'eau de la rivière".* Autres clients clés dans la région, la Ville de Paris, le syndicat mixte Marne Vive (qui milite pour l'ouverture des lacs de la Marne) et la base nautique du lac de Créteil (sur lequel les plus attentifs ont pu apercevoir un bateau-drone aquatique qui réalise une cartographie des éventuelles pollutions présentes). De grands clients privés (Veolia, Suez) ou issus de la recherche publique (Ifremer…) travaillent aussi avec l'entreprise. La technicité innovante de Fluidion, alliée à une politique forte de R&D et à une belle percée à l'international, lui permetait en 2019 de bénéficier d'une croissance annuelle de 25% de son chiffre d'affaires.

Fluidion – 94, avenue du Général de Gaulle (dans les locaux de la pépinière d'entreprises Bio & D).
Plus d'infos : www.fluidion.com/fr

Créteil au rendez-vous de la transition énergétique

Comme chaque année, la commune publie son rapport sur les actions menées en faveur du développement durable. Celui-ci montre qu'en 2019, la Ville a accentué ses efforts et ses investissements en matière de transition énergétique et de préservation de la planète. Retour sur les principales actions entreprises ou réalisées.

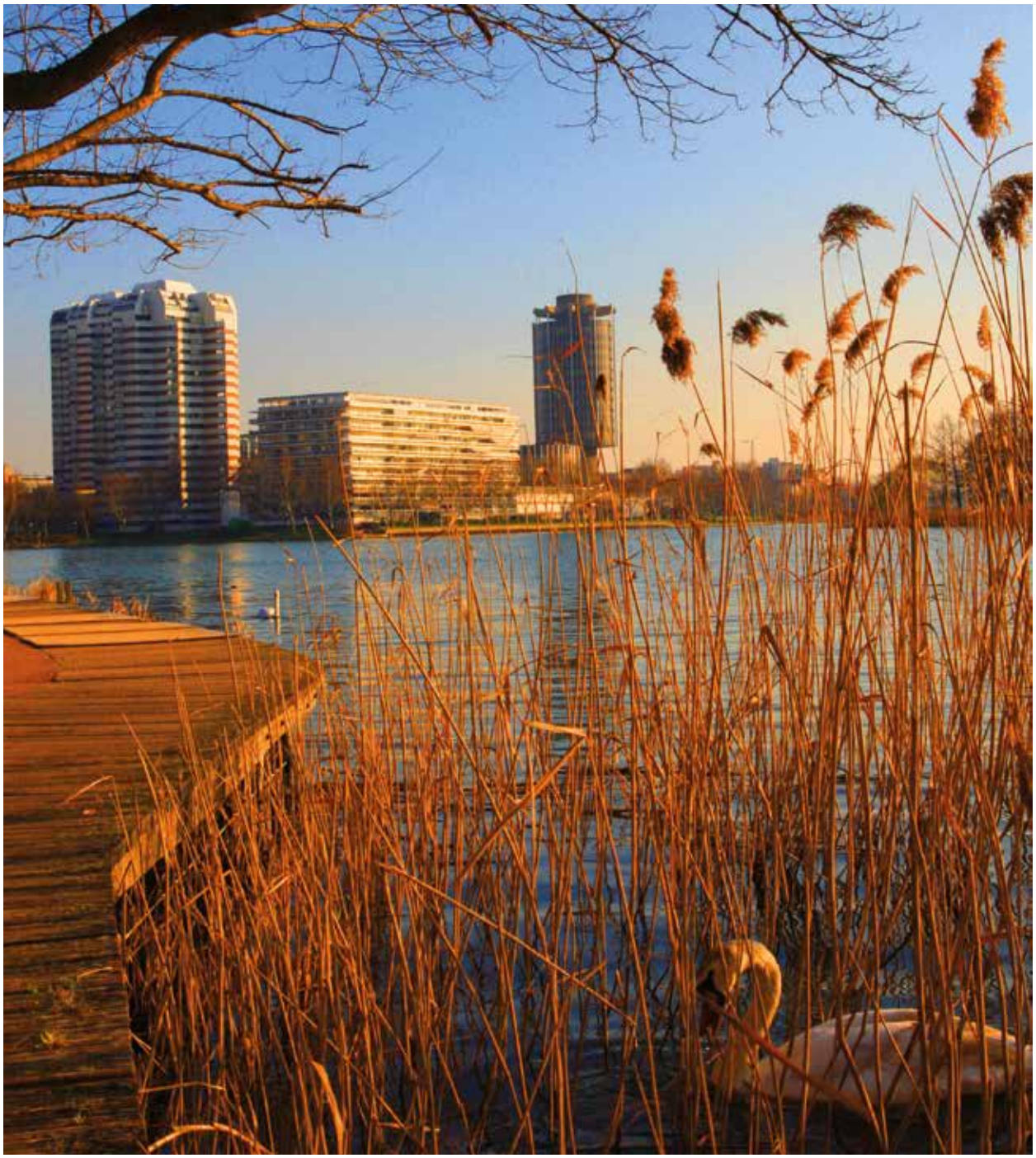

→

"L'enjeu majeur du développement durable impose de concilier le développement humain avec le respect de l'environnement, tout en garantissant le bien-être des individus et le progrès social et économique", indique dans son préambule le rapport sur l'action de la Ville présenté en Conseil municipal le 24 février dernier.

50 mesures contre le changement climatique

En 2019, Créteil s'est engagée, avec les communes qui composent le territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), en faveur d'un Plan climat-air-énergie territorial qui s'appuie sur une démarche participative et citoyenne. Cette réflexion a permis de déboucher sur un programme de 50 actions (présentées dans les n°s 396 et 397 de *Vivre Ensemble*).

Plus d'énergies renouvelables

En 2019, la proportion d'énergies renouvelables dans le réseau de chauffage urbain est passée de 58% à 64,2%. Ce réseau dessert en chauffage et électricité l'équivalent de 37 574 logements (66% de logements et 34% d'équipements). Créteil contribue ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), mais aussi à alléger les factures des usagers, avec une énergie moins chère que le gaz et un taux de TVA réduit à 5,5%. Des travaux de maillage du réseau ont été lancés en 2019 sur le secteur du parc Duvauchelle qui accueille la Maison du handball, la société Valeo et deux complexes hôteliers. Des études sur l'extension du réseau entre la chaufferie du quartier de la Croix des Mèches et le quartier du Grand Colombier ont également été conduites.

VALO'MARNE : UN 3^E^ RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

En lien avec les travaux de modernisation de l'usine Valo'Mane, un troisième réseau reliant la chaufferie du Palais a été créé afin de l'alimenter avec l'énergie produite par l'incinération des déchets. L'année 2019 a été consacrée à la réalisation des travaux avec une livraison effective en fin d'année. Ce troisième tube permet d'injecter dans le réseau une quantité de chaleur passant de 130 000 mW/h à 170 000 mW/h.

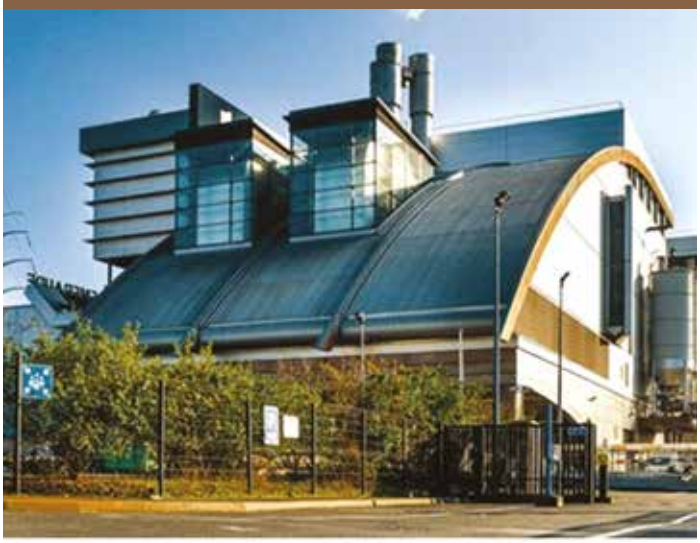

Valo'Marne décroche la Marianne d'or

Valo'Marne va faire l'objet, d'ici à 2023, d'un projet de modernisation majeur, déjà récompensé par la Marianne d'or du développement durable en 2019. Notre territoire devient ainsi une référence en matière d'économie circulaire et solidaire. En effet, par un investissement privé de près d'un milliard d'euros sur 20 ans, Valo'Marne augmentera la capacité de valorisation de l'usine, la qualité du recyclage des déchets, et améliorera les performances écologiques et sanitaires de l'équipement. Elle permettra ainsi à terme d'alimenter l'équivalent de 51 000 logements (37 574 aujourd'hui) en électricité verte et en chauffage propre, avec une TVA réduite.

Une charte de construction durable

Une opération de renouvellement urbain de grande ampleur est lancée sur le Haut du Mont-Mesly. La dimension écologique et l'excellence environnementale seront placées au cœur de ce projet. Cette ambition se matérialisera notamment par la création d'une nouvelle offre de logements diversifiés, l'aménagement des voiries et des espaces publics pour structurer le quartier et faciliter les déplacements. L'identité paysagère du Haut du Mont-Mesly sera renforcée par la création de nouveaux parcs publics et lieux de loisirs (aires de jeux, parcours sportifs, potagers), la rénovation des espaces verts existants et la réalisation d'une "forêt urbaine" unificatrice qui irriguera l'ensemble du quartier.

Vaste rénovation thermique des immeubles

Créteil Habitat agit en priorité sur l'amélioration de la performance énergétique de ses logements. C'est un engagement fort auprès de ses locataires en faveur de la maîtrise des charges qui participe pleinement à la démarche de lutte contre la précarité énergétique et contre le réchauffement climatique. Lancée en 2014, l'opération de rénovation thermique du parc locatif de Créteil Habitat au sein du quartier du Mont-Mesly et de la rue Cheret s'est achevée fin 2018. 2 558 logements sur 61 immeubles ont été concernés, pour un montant de travaux de près de 23 millions d'euros. En 2019, deux nouvelles opérations de réhabilitation thermique ont

concerné les 58 logements de la résidence Paul-François Avet et les 77 logements de la Résidence Autonomie Marivaux. En 2020, l'engagement de Créteil Habitat se poursuivra au travers d'une importante opération de ravalement et de rénovation thermique de la tour Mansart dans le quartier du Montaigut.

Véhicules électriques

La Ville promeut l'utilisation de véhicules électriques et a décidé de réaliser en 2019 des travaux de remise en service de la moitié des stations ex-Autolib'. Depuis le 1er janvier 2020, les 54 bornes de rechargement de ces stations permettent aux usagers cristoliens disposant de véhicules électriques de faire le "plein" à un prix accessible (abonnement annuel de 100 €).

Préserver la biodiversité

Écologie urbaine oblige, Créteil s'engage au quotidien pour protéger et enrichir la biodiversité de son territoire en renforçant la place du végétal et de l'agriculture urbaine. Elle appréhende la gestion des ressources de manière équilibrée et œuvre pour proposer aux Cristoliens un cadre de vie harmonieux. Labellisée "Quatre fleurs" depuis 1984 au concours des villes et villages fleuris, Créteil est reconnue parmi les communes les plus vertes de France, compte tenu des méthodes horticoles utilisées et de la multiplicité de ses actions en faveur de la biodiversité. De plus, la ville soutient l'implantation, en partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et le Groupement syndical agricole du Val-de-Marne (GSA94), de 85 nichoirs à oiseaux sur une dizaine de sites, ainsi que de 12 ruches, dont 6 au sein du parc Dupeyroux. Outre "Parcs et Jardins en fête", le service des Parcs et jardins mène des actions de sensibilisation à la biodiversité avec douze établissements scolaires, notamment autour du thème du jardinage naturel, complétées par la présence de 12 nichoirs de type Mésange dans les groupes scolaires Allezard, Camus, Casalis, Habette, Lagrange et Monge. Des potagers pédagogiques équipés de récupérateurs d'eau pluviale ont été aménagés dans les écoles Allezard, Beuvin et Mendès France.

La ressource "eau"

Créteil est une ville attentive à la gestion des ressources telle que l'eau, à travers la gestion de son réseau d'eau potable, mais aussi le traitement des eaux pluviales et usées. La commune dispose d'un réseau de haute qualité sanitaire, avec 100% de conformité et un taux de rendement de 93,6%, au 2e rang au niveau national. GPSEA a mené

200 000 € D'ÉCONOMIES SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

En 2019, les travaux de modernisation de l'éclairage public (changement en led) ont permis d'éviter l'émission de 28 tonnes de GES et de réaliser une économie de 7,5%, soit 200 000 € !

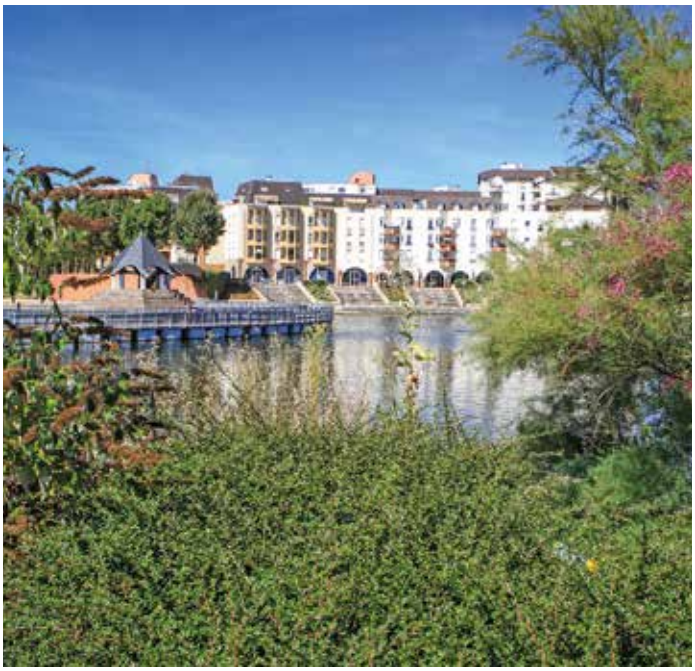

→

en 2019 une renégociation des conditions d'approvisionnement en eau qui a abouti, à compter du 1er janvier 2020, à une baisse du prix de plus de 20% avant distribution.

Une meilleure gestion des déchets

Primée au Conseil des Maires 2018 "Champion de France du tri", la démarche d'extension et de simplification des consignes de tri menée par GPSEA depuis le 1er janvier 2019 constitue une incitation vertueuse à l'action écocitoyenne. GPSEA a également mis en place un service de collecte des encombrants à la demande. L'implantation de conteneurs enterrés au cœur des quartiers présente trois avantages : améliorer le cadre de vie des habitants, favoriser le geste de tri et diminuer les nuisances quotidiennes de la collecte, libérer les locaux-propreté intérieurs qui peuvent être réaffectés à d'autres fonctions telles que le stockage des encombrants ou la création de locaux vélos. Plus de 240 conteneurs ont été implantés sur le territoire communal.

Des écoles labellisées

La commune apporte son aide aux établissements scolaires qui souhaitent obtenir une labélisation "Établissement en démarche globale de développement durable" (E3D). À ce jour, sur Créteil, 9 écoles, 3 collèges et 2 lycées sont d'ores et déjà labellisés.

Pour une alimentation saine et solidaire

Plusieurs projets promouvant l'agriculture biologique, le commerce équitable et durable ainsi que l'économie sociale et solidaire ont pu continuer de se développer en 2019. Pour tous les équipements de restauration (écoles, RPA, petite enfance et restaurants administratifs), la commune, en lien avec la cuisine centrale de GPSEA, a intégré au sein des menus proposés 12% de produits biologiques et locaux.

Des entreprises vertueuses

Le Label "Entrepreneur Responsabilité sociale des Entreprises" (E-RSE) récompense les établissements les plus impliqués dans des actions environnementales, sociétales, éthiques, managériales et de gouvernance exemplaires. À ce titre, plusieurs entreprises et entrepreneurs cristoliens se sont vus ainsi récompensés de ce label, comme Novotel Créteil Le Lac, Danem, LSR Propreté, Acofi, Axem Technology et Bagoto. En juin 2019, 5 nouvelles entreprises ont été labellisées et 6 trophées ont été remis à des entrepreneurs du territoire qui présentaient des projets innovants en matière de développement durable et d'économie sociale et solidaire.

Réemploi et recyclage

Le réemploi et la réutilisation contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et participent à l'économie circulaire et à la réduction de la production de déchets. En 2019, des actions citoyennes ont vu le jour comme la Foire aux jeux et jouets, le Café des Bricoleurs, le Festival du livre jeunesse ou l'Atelier Brin de Soie… Enfin, le Conseil municipal des Enfants a mené en 2019 le projet R2D2 ("Réparer et donner : réduire ses déchets") autour des thèmes : réparer, recycler et échanger.

Cohésion sociale et solidarité

Un développement humainement et socialement durable s'illustre dans la mise en œuvre

67 KM DE PISTES CYCLABLES

La commune favorise les modes actifs de circulation (cycles et piétons). Ainsi 67 km de pistes ou bandes cyclables s'ajoutent aux 24 double-sens cyclables, aux voies piétonnes, aux zones 30 et zones de rencontre. En 2019, des aménagements ont concerné la rue de la Prairie, l'avenue de la Reine Blanche, l'avenue Marie Amélie et le quartier de la Habette. Dans le cadre du futur plan Vélo, l'ambition sera de créer un réseau cyclable à l'échelle du territoire, de traiter les coupures urbaines et de créer de nouvelles places de stationnement vélo. Le réseau structurant projeté comprendrait ainsi 202 km d'aménagements cyclables. Un réseau qui favorisera la mobilité douce, complété par les Cristolib', le service de location en libre-service déployé par la Ville en avril 2010. Dans la continuité de cette logique, le pôle intermodal à Pompadour (RER D et station de bus TVM et 393) dispose d'une consigne Véligo.

de toutes les actions menées en faveur des familles qui connaissent ces difficultés. À ce titre, la réduction des précarités et notamment des situations de précarité énergétique en constitue un volet important, tout comme l'action menée par la mission de prévention des expulsions locatives qui associe plusieurs partenaires institutionnels et associatifs. Le service des Seniors œuvre quant à lui au quotidien auprès des personnes âgées pour répondre à leurs besoins en matière d'aides et de prestations adaptées. Mais aussi en les soutenant pour continuer à vivre chez elles et ainsi préserver leur cadre de vie et leur indépendance.

La commune intègre 12% de produits bio dans les menus servis dans les cantines scolaires.

Lutter contre la fracture numérique

Les résidences autonomie ont été équipées d'accès Wifi, des formations d'initiation à l'utilisation de tablettes s'y sont tenues et plus de 70 ateliers de sensibilisation au numérique réunissant près de 300 participants ont été organisés dans le quartier des Bleuets, notamment au Foyer soleil.

Un budget transversal de 20 millions d'euros

C'est le chiffre de l'ensemble des actions transversales qui seront inscrites au budget de 2020 de la commune et dont les finalités relèvent du développement durable. Soit près de 14 millions en fonctionnement et plus de 5,8 millions d'euros en investissement. S'ajoute à cela le Territoire qui, dans le cadre de ses compétences liées à l'environnement, au cadre de vie, à la gestion de l'eau, aux déplacements et à la mise en œuvre des 50 actions du Plan climat, consacrera cette année un budget "vert" estimé à 62,42 millions d'euros, dont 23,61 millions d'euros iront directement à la commune de Créteil. Créteil Habitat Semic n'est pas en reste, avec 3,20 millions d'euros d'investissement prévus en 2020, dans la continuité de ses actions en matière de réhabilitation thermique et au travers de l'opération consacrée à la tour Mansart du Montaigut. Au total, en 2020, ce seront quelque 46,64 millions d'euros qui seront consacrés au développement durable de notre territoire cristolien.

PLUS DE 130 JARDINS FAMILIAUX

Ce sont 130 parcelles de jardins familiaux qui ont été progressivement aménagées par la commune sur de nombreux sites, notamment aux Bordières, à la Habette, au Halage et à l'île Brise-Pain. En 2020, un vaste réaménagement de l'entrée de ville au pont de Créteil verra la création de 4 parcelles à l'entrée de l'allée Centrale et de 40 nouvelles parcelles d'environ 100 m² sur les terrains des Voies navigables de France, situés sur l'île. Dans une seconde phase pourraient être envisagées l'installation de jardins familiaux supplémentaires rue de l'Écluse et avenue de Verdun et l'implantation d'une structure pédagogique et d'accompagnement liée aux jardins maraîchers.

Aux côtés des usagers

La crise sanitaire a imposé l'application de nouvelles procédures au sein des agences Pôle Emploi, notamment en restreignant l'accueil du public, mais sans entamer l'efficacité des services. Aujourd'hui, en lien avec l'évolution de la situation, un retour à la normale s'amorce.

Pour faire face à la crise sanitaire, Pôle Emploi Île-de-France a tout mis en œuvre pour assurer la continuité de ses services auprès des usagers. *"Les gens ont parfaitement compris que nous avions tout fait pour organiser des relais et nous n'avons pas eu de retours négatifs, ce qui prouve que ça a fonctionné"*, explique Lucile Lahaye, la nouvelle directrice de l'agence Pôle Emploi Créteil. Si, avant la Covid-19, l'accueil se faisait sans rendez-vous chaque matin jusqu'à 13h et sur rendez-vous l'après-midi, la pandémie a contraint les équipes de Pôle Emploi à restreindre l'accueil physique du public. Le matin, les portes étaient verrouillées et les agents présents remédiaient seulement aux situations les plus urgentes, via un interphone. Les outils informatiques (site internet www.pole-emploi.fr et application mobile "Mon Espace - Pôle emploi") et téléphoniques (avec le numéro unique 39 49) ont été développés pour traiter les activités essentielles, à savoir l'actualisation des droits, les fins de droits, les formations et la recherche de compétences pour les secteurs prioritaires (santé, transports…). En effet, les équipes de Pôle Emploi ont veillé à ce que les entreprises en demande urgente de personnels pour faire face à la crise puissent en trouver rapidement, en s'assurant que celles-ci veillent à les intégrer dans des conditions sanitaires satisfaisantes.

Les locaux de Pôle Emploi à Créteil, au 45, rue Auguste Perret, à Europarc.

Lucile Lahaye et son équipe ont contacté individuellement les bénéficiaires habitués à s'actualiser en agence.

Retour progressif de l'accueil du public

Pour que les bénéficiaires soient correctement avertis de ces nouveaux dispositifs, Pôle Emploi a eu recours pour la première fois à des campagnes de communication nationales dans les médias et sur les réseaux sociaux. *"Nous avons également appelé un par un les bénéficiaires qui étaient venus faire leur actualisation en agence à Créteil au mois de février, afin de s'assurer qu'ils le fassent en ligne et de les accompagner s'ils rencontraient des difficultés"*, ajoute la directrice. Pour maintenir les liens, les bénéficiaires pouvaient accéder à des ateliers en ligne et, pour ceux en grande fragilité, à des entretiens téléphoniques avec des psychologues du travail. Durant cette période, toutes les procédures relatives aux indus ont été suspendues. Désormais, les agents de Pôle Emploi Créteil préparent le retour du public dans ses locaux, sous certaines conditions. L'accueil sera soumis, dans un premier temps, à une prise de rendez-vous afin de gérer le nombre de personnes présentes en même temps dans l'agence et ainsi pouvoir faire respecter les règles de distanciation. L'application des gestes barrières sera stricte avec une désinfection des bornes de recherches après chaque utilisation, tout comme celles des bureaux des agents d'accueil après chaque entretien. L'évolution sera progressive, en lien constant avec les annonces gouvernementales et toujours avec le souci d'apporter un service optimum à ceux qui en ont le plus besoin.

BUDGET 2020

UN BUDGET VOLONTAIRE ET DYNAMIQUE

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Naturellement, la crise sanitaire a impacté les équilibres du budget de notre Ville pour 2020. Il intègre donc les dépenses liées à cette crise : soutien des personnels soignants, aux dispositifs de lutte contre la Covid-19, acquisition du matériel de protection sanitaire de la population et des agents municipaux, mesures d'urgence sociales en faveur des Cristoliens qui ont rencontré des difficultés… Sans oublier le programme de création de pistes cyclables temporaires. L'effet conjugué de ces mesures se chiffre environ à 4 millions d'euros pour notre collectivité.

HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT, PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS

Toutefois, le renforcement des services publics de proximité et un haut niveau d'investissement ont pu être maintenus, le tout sans hausse des impôts locaux ! En effet, malgré ce contexte, le gel de la fiscalité pour préserver le pouvoir d'achat des Cristoliens est confirmé pour la 4e année consécutive.
Le choix a aussi été fait de maintenir le niveau prévu de subventions pour tout le secteur associatif des domaines sanitaire, social et culturel, acteur majeur de la solidarité en difficulté pendant cette période.

SOLIDAIRE ET AMBITIEUX

Un programme d'investissements de grande envergure (presque à 16 millions d'euros), comprenant de nombreux projets de requalification et de développement, sera réalisé en 2020.
La part belle est faite aux actions en faveur de l'environnement et du cadre de vie (performances énergétiques et thermiques, végétalisation, jardins familiaux, pistes cyclables…), de la sécurité (vidéoprotection) et de l'inclusion numérique. L'année 2020 sera aussi celle des projets ambitieux et structurants pour la vie des Cristoliens, avec notamment le lancement au Mont-Mesly du projet de Carrefour éducatif pour la réussite des jeunes. Enfin, les mesures de solidarité et l'accompagnement de proximité sont renforcés dans de nombreux domaines.

PAS DE HAUSSE DES IMPÔTS LOCAUX POUR LA 4E ANNÉE CONSÉCUTIVE !

Le gouvernement confirme la suppression de la taxe d'habitation sur leur résidence principale pour 80% des ménages à horizon 2020. Pour cette année, le budget de la ville a été construit sur l'hypothèse du maintien du niveau du produit fiscal de la commune, l'État se substituant aux contribuables dégrevés. Pour autant, dans la continuité des choix effectués depuis 2017 et dans une démarche volontariste de préservation du pouvoir d'achat des Cristoliens, la municipalité a proposé, cette année encore, de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale. Ainsi, les taux proposés au vote demeurent les suivants :

	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019	Taux 2020	Variation depuis 4 ans
Taxe d'habitation	29,36%	29,36%	29,36%	**29,36%**	0%
Taxe foncière sur le bâti	27,54%	27,54%	27,54%	**27,54%**	0%
Taxe foncière sur le non bâti	51,35%	51,35%	51,35%	**51,35%**	0%

LES ABATTEMENTS MAXIMUMS

Comme chaque année, la commune pratique les abattements maximums pour les habitants. Elle applique un taux de 20% pour charges de famille au rang 1 et 2, puis de 25% pour charges de famille au rang 3 et plus. Créteil pratique de surcroît le taux maximum de 15% pour l'abattement général à la base. Cet effort d'abattement de la Ville est estimé correspondre à 30% de recettes fiscales en moins.

LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (AVEC LE CCAS)

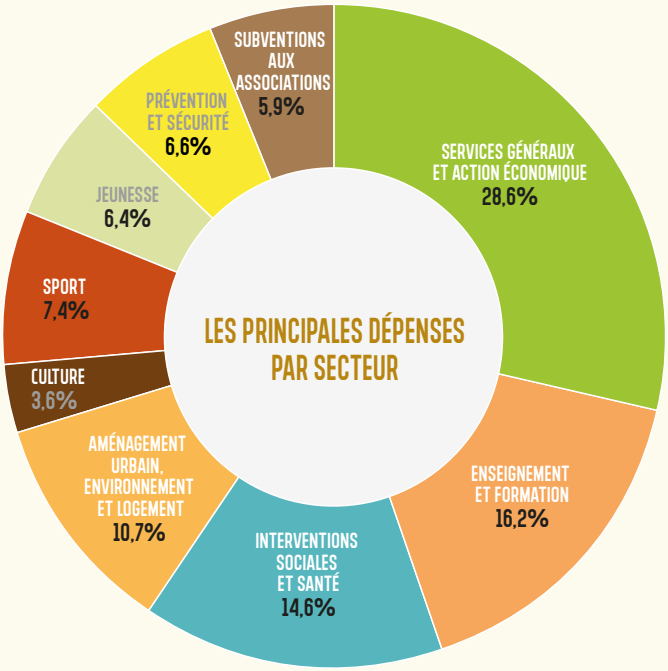

Services généraux	44 615 581 €
Enseignement	25 312 788 €
Interventions sociales	22 899 263 €
Aménagement urbain	16 685 095 €
Culture	5 578 815 €
Sports	11 534 854 €
Jeunesse	9 976 800 €
Prévention et sécurité	10 358 055 €
Subventions aux associations	9 264 352 €

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

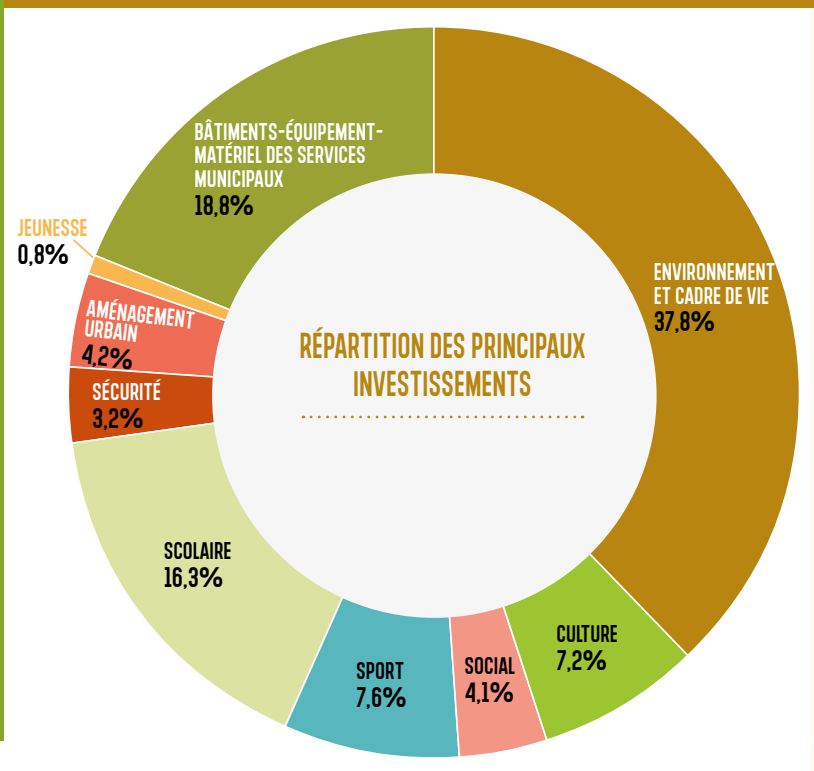

La place Giraudoux sera rénovée.

LE PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE

Pour 2020, la ville poursuivra le programme de travail engagé depuis 2017 dans le cadre du programme de rénovation du quartier du Mont-Mesly. À ce titre sont prévus :

- 161 934 € afin de finaliser les études urbaines demandées par l'Anru
- 40 000 € pour finaliser les études programmatiques concernant le Carrefour éducatif.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- Éclairage public, travaux d'économies d'énergie, modernisation du réseau, réparations et signalisation tricolore.....1 085 000 €
- Crédits pour les espaces verts (dont 140 000 € pour l'aire de jeu du Bateau pirate et 75 000 € pour les platelages dégradés sur les bords de Marne).....443 200 €
- Rénovation de la place Giraudoux – 1re phase .....800 000 €
- Travaux d'entretien de voirie et de réseaux dans tous les quartiers .....565 000 €
- Création de jardins familiaux pointe de l'île Brise-Pain.... 500 000 €
- Crédits interventions sur les ouvrages d'arts (dont 300 000 € pour le canal et 40 000 € pour des travaux sur la dalle de Larminat) .....490 000 €
- Travaux de la chaussée rue des Platrières, villa du Petit Parc et rue du Sergent Bobillot .....220 000 €
- Travaux d'accompagnement de la piste cyclable temporaire avenue du Général de Gaulle .....200 000 €
- Crédits en matériels et équipements annexes des voiries.....206 000 €
- Réfection de la chaussée rue René Arcos .....150 000 €
- Requalification de l'avenue du Général Galliéni – 1re phase.....100 000 €
- Travaux d'enfouissement des réseaux aériens.....100 000 €
- Travaux sur l'avenue Pasteur Vallery-Radot : tronçon entre le passage sous l'A86 et le Palais des Sports.....70 000 €
- Subvention d'équipement à la commune de Maisons-Alfort pour des travaux de réaménagement de l'entrée de ville, sur la rue de Valenton.....50 000 €
- Poursuite du programme de rénovation dans le secteur piétonnier Leclerc .....50 000 €
- Acquisition de mobilier urbain pour accompagner les programmes de requalification de GPSEA sur les avenues du Docteur Casalis et du Général de Gaulle.....30 000 €
- Requalification de la rue de Bellevue : étude.....30 000 €
- Subvention d'équipement à la commune de Maisons-Alfort pour des travaux de requalification et d'éclairage sur le cheminement entre RD6 et station Vert de Maisons.....40 000 €
- Subvention d'équipement à la commune de Bonneuil-sur-Marne pour requalification du passage Lemoine.....27 000 €
- Travaux d'entretien rue du Cap.....18 000 €

PRÉVENTION-SÉCURITÉ

- Dispositifs de vidéo-protection sur l'espace public et modernisation de la sécurisation des parkings communaux).....438 300 €

ENSEIGNEMENT

- Interventions dans les écoles (dont travaux de peinture intérieure, reprise de sols et travaux divers dans les logements de fonction et loges de gardien) .....426 500 €
- Acquisition de mobiliers et de matériels pour les écoles et les offices de restauration .....430 300 €
- Rénovation thermique de l'école maternelle Jeu de Paume avec remplacement des façades bois et radiateurs .....420 000 €
- Plan de déploiement numérique scolaire .....270 000 €
- Travaux dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée .....250 000 €
- Travaux sur les cours d'écoles, dont création d'un accès PMR à l'école élémentaire Chateaubriand.....235 000 €
- Plan de rafraîchissement des écoles .....70 000 €
- Travaux de mises aux normes incendie.....54 000 €
- Poursuite de l'opération de renouvellement des installations de rideaux .....40 000 €
- Travaux de câblage informatique.....15 000 €

Construction de vestiaires pour le stade de la Habette.

500 000 € sont prévus pour la réalisation de nouveaux jardins familiaux.

- Acquisition de matériels informatiques divers ..... 14 000 €
- Acquisition de logiciels pédagogiques numériques à destination des enseignants dans le cadre de l'inclusion numérique ..... 10 549 €

SPORTS

- Construction de vestiaires du stade de la Habette ..... 250 000 €
- Travaux de rénovation Palais des Sports (dont installation d'un espace de stockage) ..... 275 000 €
- Travaux de sécurité, d'entretien et de réfection dans les équipements sportifs ..... 278 000 €
- Acquisition de divers matériels pour les équipements sportifs ..... 112 300 €
- Travaux d'accessibilité ..... 71 000 €
- Travaux de rénovation centre sportif Casalis ..... 50 000 €
- Subvention d'équipement à l'Union sportive de Créteil (participation de 50% à l'acquisition d'un tapis de lutte) ..... 8 000 €

CULTURE

- Subvention d'équipement pour la construction de l'espace Martin Luther King, conformément à la convention conclue en 2018 ..... 500 000 €
- Travaux d'accessibilité (dont 50 000 € pour un accès PMR au sein de l'église Saint-Christophe) ..... 155 000 €
- Subvention d'équipement à la fondation Notre-Dame de Paris pour la reconstruction ..... 100 000 €
- Interventions sur les équipements socioculturels ..... 66 000 €
- Subvention d'équipement à l'Association culturelle israélite de Créteil visant à l'acquisition de mobiliers ..... 50 000 €
- Rénovation Cinémas du Palais : étude ..... 40 000 €
- Travaux de sécurité au CSC Madeleine Rebérioux ..... 20 000 €
- Transformation de la salle polyvalente à la Maison de quartier des Bordières ..... 20 000 €
- Travaux dans la salle polyvalente et le studio de la MPT de la Haye-aux-Moines ..... 20 000 €
- Acquisition de matériels et mobiliers divers ..... 15 000 €

ACTIONS SOCIALES

- Plan de rafraîchissement des crèches communales ..... 200 000 €
- Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) ..... 100 000 €
- Travaux dans les équipements de la petite enfance ..... 80 000 €
- Crédits pour la mise en accessibilité des équipements et espaces publics après avis de la CIPH ..... 55 000 €
- Remplacement du sol extérieur à la mini-crèche du Moulin ..... 27 000 €
- Réfection des peintures dans les quatre sections de la crèche de la Habette ..... 20 000 €
- Rénovation des réseaux de distribution d'eau de la crèche Dolto ..... 20 000 €
- Rénovation des jeux et amélioration des espaces extérieurs des crèches ..... 20 000 €
- Acquisition de logiciels dans le cadre de l'inclusion numérique ..... 20 000 €
- Acquisition de matériels informatiques divers ..... 12 000 €
- Matériels de mises aux normes et téléphonie ..... 5 000 €

JEUNESSE

- Acquisition de matériels et mobiliers ..... 42 335 €
- Travaux d'entretien dans les différents bâtiments ..... 30 000 €
- Travaux dans la salle d'accueil de loisirs de l'école maternelle Monge ..... 15 000 €
- Travaux dans la salle d'accueil de loisirs de l'école élémentaire Lagrange ..... 15 000 €
- Installation de rideaux dans les maternelles Buttes, la Source et Pascal ..... 5 000 €

DÉMOCRATIE LOCALE

- Crédits mis à disposition des Conseils de quartiers permettant la mise en œuvre des projets décidés au plus près des besoins de nos concitoyens ..... 300 000 €

AUTRES OPÉRATIONS

- Acquisition de matériels et fournitures pour les services municipaux ..... 428 000 €
- Remplacement et acquisition de véhicules et matériel pour le garage municipal ..... 331 000 €
- Équipement mobilier et matériel de l'ensemble des services municipaux ..... 305 382 €
- Crédits de fonctionnement et développement numériques des services ..... 393 451 €
- Matériels, logiciels et licences dans le cadre de l'inclusion numérique ..... 221 800 €
- Crédits dévolus au fibrage et à la mise en réseau ..... 90 000 €

UN RÉSEAU DE 48 ÉCOLES PUBLIQUES

Le réseau des établissements scolaires publics comprend 24 écoles maternelles et 24 écoles élémentaires, pour un effectif de près de 9000 élèves.

Un crédit pédagogique de 50,30 € est attribué à chaque élève. Ce crédit est de 68 € par an pour les enfants scolarisés dans les classes spécialisées. De même, les contributions aux écoles privées sont maintenues sur la même base tarifaire et par nombre d'élèves scolarisés dans ces écoles.

Les moyens humains dédiés au domaine éducatif pour l'entretien des locaux, la sécurité des personnes et des bâtiments, la restauration et l'assistance aux enseignants et aux élèves en maternelle représentent 423 agents : 137 en élémentaire, 147 en maternelle, 4 en établissement spécialisé, 66 responsables et seconds d'office de restauration, 26 gardiens, 43 hommes de service ; s'ajoutent à cela 45 agents placés sur des postes aménagés sur décision du comité médical (en maternelle ou élémentaire) pour l'accueil, l'aide en restauration, l'assistance en école maternelle ou élémentaire et 5 agents chargés des traversées d'écoles et du petit entretien.

DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES AU TEMPS SCOLAIRE

Les classes de découvertes permettent aux élèves de pratiquer des activités sportives ou culturelles dans un environnement nouveau : mer, montagne, campagne. Pour l'année 2019/2020, près de 1400 élèves devaient bénéficier de séjours, soit 55 classes de CM1 et double niveau CM1/CM2, pour un budget d'environ 610 000 €. La situation de pandémie n'ayant pas permis d'organiser ces séjours en mars, avril, mai et juin, une proposition alternative est recherchée pour un départ possible à l'automne.

Plan numérique : En 2020, le plan numérique verra son dernier volet déployé avec l'installation des derniers tableaux interactifs et classes mobiles prévus par le plan initié en 2017, pour un montant de 410 000 €, soit 22 classes mobiles, 13 écrans numériques interactifs et 89 postes en fond de classe.

Les interventions sur le temps scolaire permettent d'initier les élèves à diverses disciplines, grâce à la mise à disposition d'une trentaine d'animateurs municipaux sportifs et culturels, et à l'intervention de partenaires associatifs socioculturels, soit plus de 388 heures hebdomadaires. Ces personnels interviennent également lors de la pause méridienne.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Pour l'année 2019/2020, près de 7 000 repas quotidiens auront été livrés par la cuisine centrale du GPSEA dans les 30 offices de restauration scolaire de la ville, ainsi que 2 500 goûters par jour de classe, en moyenne. Cela représente une moyenne de 77% des élèves cristoliens déjeunant chaque jour, mercredis compris, dans les écoles élémentaires et maternelles, et 28% des élèves servis en goûter pour les enfants inscrits aux activités périscolaires organisées après la journée de classe et en accueils de loisirs.

FONCTIONNEMENT : ..... 25 312 788 €

- Services communs ..... 491 800 €
- Enseignement 1er degré ..... 18 756 831 €
- Enseignement 2e degré ..... 25 847 €
- Enseignement supérieur ..... 3 600 €
- Hébergement et restauration ..... 5 347 580 €
- Transports ..... 16 930 €
- Sports scolaires ..... 16 800 €
- Médecine scolaire ..... 12 800 €
- Classes découvertes ..... 640 600 €

INVESTISSEMENTS

- Interventions dans les écoles (dont travaux de peinture intérieure, reprise de sols et travaux divers dans les logements de fonction et loges de gardien) ..... 426 500 €
- Acquisition de mobiliers et de matériels pour les écoles et les offices de restauration ..... 430 300 €
- Rénovation thermique de l'école maternelle Jeu de Paume avec remplacement des façades bois et radiateurs ..... 420 000 €
- Plan de déploiement numérique scolaire ..... 270 000 €
- Travaux dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée ..... 250 000 €
- Travaux sur les cours d'écoles dont création d'un accès PMR à l'école élémentaire Chateaubriand ..... 235 000 €
- Plan de rafraîchissement des écoles ..... 70 000 €
- Travaux de mises aux normes incendie ... 54 000 €
- Poursuite de l'opération de renouvellement des installations de rideaux ..... 40 000 €
- Travaux de câblage informatique ..... 15 000 €
- Acquisition de matériels informatique divers ..... 14 000 €
- Acquisition de logiciels pédagogiques numériques à destination des enseignants dans le cadre de l'inclusion numérique ..... 10 549 €

DES AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Un effort particulier est assuré pour l'intégration des enfants en situation de handicap, aussi bien en maternelle qu'en élémentaire. Ils bénéficient d'activités complémentaires proposées par la Ville (interventions sur le temps scolaire, classes de découvertes, mise à disposition de mobiliers adaptés…).

Certains élèves profitent, par convention avec l'Éducation nationale, d'aménagements horaires. Trois activités sont concernées : la natation, la gymnastique artistique et la musique.

Plan "climatique" : les périodes de fortes chaleurs étant ces dernières années de plus en plus fréquentes posent de réelles difficultés de fonctionnement dans les bâtiments scolaires non conçus pour de telles températures. Il apparaît indispensable d'envisager un "plan chaleur" permettant la mise en œuvre de solutions pour minimiser l'inconfort lié à la chaleur extrême dans les écoles. Pour 2020, un montant de 653 500 € est inscrit au BP comportant notamment le remplacement des façades bois de l'école du Jeu de Paume (370 000 €). L'enveloppe restante permettra d'isoler thermiquement, des classes de façon sporadique ou encore d'équiper ou rééquiper les salles en rideaux occultant.

DES PROJETS FÉDÉRATEURS AU MONT-MESLY

2020 verra le déploiement de la phase opérationnelle des cités éducatives. Ce projet est une nouvelle illustration de la politique volontariste de la municipalité en terme d'éducation. Concernant cinq écoles (Camus, Casalis, Habette, Orville/Jeu de Paume et Savignat) et deux collèges (Laplace et Schweitzer), le projet a pour but de mieux coordonner les acteurs locaux, mieux cerner les parcours des enfants et des familles et placer les familles au cœur des actions éducatives.

L'élaboration du plan de construction du Carrefour éducatif – la reconstruction de l'école Camus et l'agrandissement de l'école Casalis – inscrit dans le programme Anru du Mont-Mesly.

PROGRAMMATION

Compte tenu du contexte de pandémie, certaines des actions prévues initialement dans la programmation au printemps, seront réorientées pour des actions estivales dont les axes prioritaires seront la lutte contre la fracture numérique et les actions liées à la parentalité.

Une convention triennale pour un montant de 750 000 € a été signée en mai 2020, permettant de travailler la programmation pour un montant de 250 000 € en 2020.

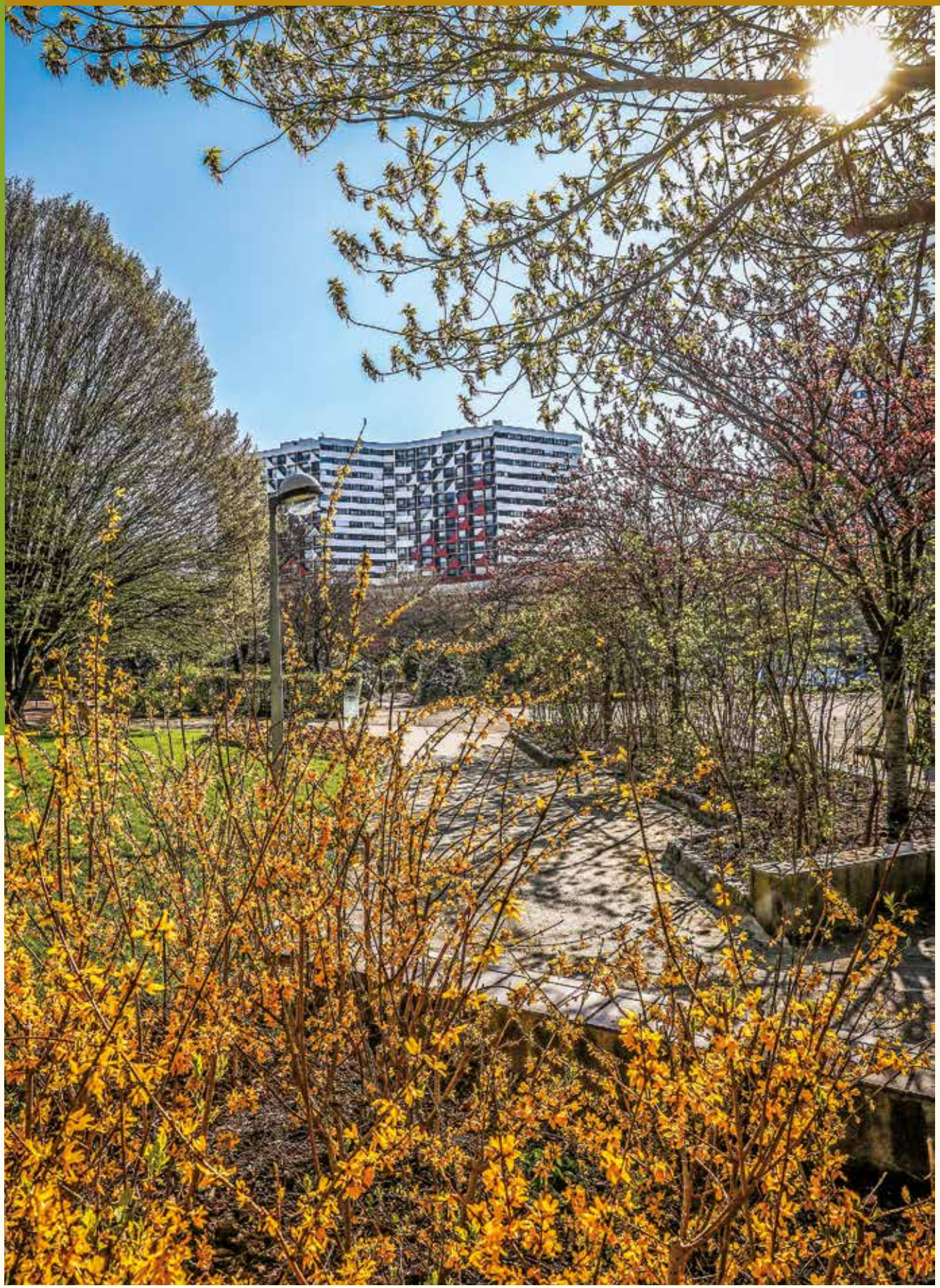

LE PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE (PRU)

Les interventions dans le quartier du Mont-Mesly s'engagent avec l'élaboration du programme du Carrefour éducatif.

LES OPÉRATIONS SUR LES BÂTIMENTS PUBLICS

En plus de la mise en œuvre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) qui concerne tous les secteurs, les principales opérations d'investissement sont les suivantes :

ÉCOLES

- École maternelle du Jeu de Paume : poursuite de l'opération de remplacement des façades.
- Écoles élémentaires Chateaubriand et des Guiblets : réfections partielles des cours de récréation.
- Programme de rénovation intérieure (peinture et/ou sol) : écoles Beuvin, des Buttes, de la Habette, Pascal, Peguy et des Sarrazins.
- Engagement de travaux pour les périodes de fortes chaleurs : création d'un lieu rafraîchi au groupe scolaire Aimé Césaire et pose de stores extérieurs à l'école élémentaire Orville.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Centre sportif Casalis : remplacement du sol sportif de la salle de boxe et remise en peinture.
- Palais des Sports : rénovation complète de la cloison mobile, motorisation d'une tribune et création d'un lieu de stockage.
- Plateau d'évolution de la Habette : engagement de la construction de vestiaires.

AUTRES BÂTIMENTS

- Cinémas du Palais : engagement du programme de rénovation intérieure.
- Crèche des Sarrazins : rénovation des peintures des quatre sections.
- Crèches et mini-crèches: création d'un lieu rafraîchi par équipement.
- Hôtel de ville : interventions d'entretien des installations de chauffage et de climatisation.

LE CADRE DE VIE

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis 2007, des opérations sont menées pour remplacer des candélabres et supprimer les lampes au mercure, notamment dans les quartiers des Buttes, du Centre Ancien, des Sarrazins et du Mont-Mesly ; rénovation aussi des organes du réseau de distribution (transformateurs, boîtes de coupure).

VOIRIE ET RÉSEAUX

- Réfection partielle des chaussées de la rue René Arcos (3e et dernière tranche), de la rue des Platrières, de la rue du Cap, de l'avenue Pasteur Vallery-Radot, de la rue du Sergent Bobillot (entre les rues des Écoles et du Général Leclerc) et de la villa du Petit Parc.
- Réfection partielle de trottoirs dans les quartiers et nouvelle tranche de réfection des joints des pavés du secteur semi-piétonnier Leclerc.
- Engagement des opérations de requalification complète de la place Jean Giraudoux et de l'avenue du Général Galliéni.
- Requalification complète de l'étanchéité du canal.

ESPACES VERTS

- Poursuite de l'amélioration des aires de jeux en remplaçant certains sols souples et jeux vétustes avec notamment le square dit du Bateau Pirate au bord du lac.
- Poursuite du renouvellement des pontons et platelages du secteur du Bras du Chapitre.
- Aménagement de la pointe de l'île Brise-Pain par la création de nouvelles parcelles de jardins familiaux et une valorisation paysagère.

LES TRAVAUX DANS LES QUARTIERS

Les Conseils de quartier bénéficient d'une enveloppe de 300 000 € de crédits d'investissement.

FONCTIONNEMENT : .....16 685 095 €

- Aides au secteur locatif .....33 095 €
- Éclairage public..... 1 548 300 €
- Services urbains communs .....1 000 €
- Autres réseaux et services divers ..... 286 200 €
- Services communs d'aménagement urbain..... 1 425 200 €
- Équipements annexes de voirie..... 350 500 €
- Voirie communale et routes..... 2 462 700€
- Espaces verts urbains ..... 10 093 775 €
- Autres opérations d'aménagement urbain 468 300 €
- Préservation du milieu naturel .....16 025 €

LES INVESTISSEMENTS

- Programme de rénovation urbaine (dont 161 934 € afin de finaliser les études urbaines demandées par l'Anru et 40 000 € pour finaliser les études programmatiques concernant le Carrefour éducatif). .....201 934 €
- Crédits pour les espaces verts (dont 140 000 € pour l'aire de jeu du Bateau Pirate et 75 000 € pour les platelages dégradés sur les bords de Marne).....443 200 €
- Rénovation de la place Giraudoux - 1re phase.....800 000 €
- Travaux d'entretien de voirie et de réseaux dans tous les quartiers .....565 000 €
- Création de jardins familiaux Pointe de l'île Brise-Pain .....500 000 €
- Crédits interventions sur les ouvrages d'arts (dont 300 000 € pour le canal et 40 000 € pour des travaux sur la dalle de Larminat).....490 000 €
- Travaux de la chaussée rue des Platrières, villa du Petit Parc et rue du Sergent Bobillot.....220 000 €
- Travaux d'accompagnement de la piste cyclable temporaire avenue du Général de Gaulle .....200 000 €
- Crédits en matériels et équipements annexes des voiries.....206 000 €
- Réfection de la chaussée rue René Arcos.....150 000 €
- Requalification de l'avenue du Général Gallieni - 1re phase.....100 000 €
- Travaux d'enfouissement des réseaux aériens.....100 000 €
- Travaux sur l'avenue Pasteur Vallery-Radot : tronçon entre passage sous l'A86 et le Palais des Sports..... 70 000 €
- Subvention d'équipement à la commune de Maisons-Alfort pour des travaux de réaménagement de l'entrée de ville, sur la rue de Valenton ..... 50 000 €
- Poursuite du programme de rénovation dans le secteur piétonnier Leclerc..... 50 000 €
- Acquisition de mobilier urbain pour accompagner les programmes de requalification de GPSEA sur les avenues du Docteur Casalis et du Général de Gaulle..... 30 000 €
- Requalification de la rue de Bellevue : étude ..... 30 000 €
- Subvention d'équipement à la commune de Maisons-Alfort pour des travaux de requalification et d'éclairage sur le cheminement entre RD6 et station Vert de Maisons..... 40 000 €
- Subvention d'équipement à la commune de Bonneuil-sur-Marne pour des travaux de requalification au passage Lemoine ..... 27 000 €
- Travaux d'entretien rue du Cap..... 18 000 €
- Travaux d'économies d'énergie : interventions pour garantir la pérennité de la distribution et moderniser le réseau .....890 000 €
- Réparations courantes en matière d'éclairage et public et de signalisation tricolore.....175 000 €
- Remplacement de matériels de signalisation..... 20 000 €

LA PETITE ENFANCE

Concernant les modes d'accueil dédiés aux tout-petits, la Ville compte :

- Des crèches : 6 crèches collectives, 1 crèche familiale avec 12 assistantes maternelles et 5 minicrèches, 4 minicrèches collectives, 3 multi-accueils, soit, au total, 681 places.
- La crèche des Abeilles (60 berceaux, dont 40 attribués par la Ville), en délégation de service public, est gérée par People & Baby.
- 2 relais assistantes maternelles accueillent environ 130 assistantes maternelles ainsi que les parents. Les points d'informations sur les modes d'accueil ont accueilli 685 parents.

LA PRÉVENTION-SANTÉ

- Le service Prévention-Santé du CCAS organise de nombreuses actions de prévention bucco-dentaire et nutritionnelle en direction des enfants de 0 à 12 ans, de leurs familles et des adultes qui les encadrent. Ces actions s'adressent aux élèves et familles de toutes les écoles volontaires de la ville ("Un fruit pour la récré", soit 4600 enfants concernés, "Tonus & Vitamine", soit 24 écoles et deux IME), mais aussi aux crèches et aux instituts médico-éducatifs (IME).
- Le Contrat local de santé associe différents partenaires locaux œuvrant dans ce domaine dans l'objectif de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé. Le Conseil local de santé mentale réunit les services psychiatriques du groupe hospitalier Mondor, des bailleurs, des usagers et des travailleurs sociaux pour favoriser l'insertion dans la vie de la cité des personnes souffrant de troubles psychiques.

LES PERSONNES ÂGÉES

- Une aide financière est versée aux plus démunis, concrétisée par un minimum de ressources garanti à partir de 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail).
- Des actions sont menées en faveur du soutien à domicile des personnes âgées : aides à domicile (34 000 heures effectuées) ; portage de repas à domicile (environ 400 bénéficiaires) ; un service de soins infirmiers (103 bénéficiaires) ; un système de téléassistance (595 bénéficiaires) ; un service d'entretien et de dépannage à domicile.
- Un fonds d'intervention pour la perte d'autonomie participe au financement des protections pour les personnes incontinentes (9 bénéficiaires).
- Le CCAS gère 4 résidences autonomie comprenant au total 178 logements : Marivaux, Franceschi, Halage et Foyer-Soleil des Bordières.
- Plus de 1200 personnes participent à des activités sportives ou culturelles et 150 à des séjours de vacances. 1500 personnes ont participé au banquet de nouvel an et 6000 ont bénéficié d'un colis.

LES PRESTATIONS SOCIALES

- Priorité est donnée à la prévention des expulsions locatives grâce à un travail partenarial mené avec les bailleurs sociaux ou privés, les associations spécialisées et les partenaires institutionnels. Des aides au loyer peuvent être accordées ponctuellement et sous certaines conditions. Des mesures d'accompagnement social liées au logement peuvent également être pris en charge par le CCAS.
- Un fonds d'intervention pour accompagner l'opération de réhabilitation du Mont-Mesly a été mis en place. Il vise à soutenir les personnes dont le logement est démoli concernant les dépenses d'équipement de leur nouveau logement.
- Des actions solidaires soutiennent les personnes en situation difficile pour retrouver leur autonomie : secours ponctuels, aides alimentaires d'urgence, aides permettant d'éviter les coupures d'énergie, contribution au financement d'actions d'insertion. 1 600 aides ont été accordées en 2019. Des interventions d'urgence ont également été mises en place en faveur de Cristoliens victimes de sinistres dans leur logement.
- Des aides sont accordées aux familles, notamment pour les frais de séjours éducatifs et les activités extrascolaires de leurs enfants. 3000 enfants en ont bénéficié en 2019.
- Le contrat avec l'association Emmaüs Solidarité a été reconduit pour la domiciliation des personnes sans domicile fixe.

L'INSERTION SOCIALE

Le service Insertion sociale instruit les demandes de RSA et assure l'accompagnement des personnes isolées ou des scouples sans enfant. En 2019, 745 dossiers de RSA ont été instruits et 550 personnes sont suivies dans le cadre de leur parcours d'insertion.

LE HANDICAP

Les actions spécifiques en faveur du handicap sont intégrées dans les différents services de la Ville. La mission Handicap du CCAS anime la Commission pour l'intégration des personnes handicapées, avec 2 sous-commissions : animation/vie sociale et urbanisme. La mission handicap finance également l'édition de guides d'information et des actions de sensibilisation et assure un point d'information hebdomadaire.

FONCTIONNEMENT ..... 22 899 263€

[dont 13 134 993 € de subvention de la Ville au CCAS]

- Interventions sociales et santé ..... 15 505 434 €
- Services en faveur des personnes âgées ..... 656 000 €
- Crèches et garderies-Aides à la famille ..... 183 450 €
- CCAS (budget propre hors subvention de la Ville) ..... 9 636 153 €

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

- Plan de rafraîchissement des crèches communales ..... 200 000 €
- Travaux relatifs au Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) ..... 100 000 €
- Travaux dans les équipements de la petite enfance (dont 25 000 € de travaux et mise aux normes incendie à la crèche Aimé Césaire, 16 000 € pour la rénovation de portes et fenêtres à la crèche des Sarrazins et 10 000 € pour réaménager la buanderie de la crèche Dolto) ..... 80 000 €
- Crédits pour l'accessibilité des personnes handicapées aux équipements et espaces publics après avis de la CIPH ..... 55 000 €
- Remplacement du sol extérieur à la mini-crèche du Moulin ..... 27 000 €
- Réfection des peintures dans les 4 sections de la crèche de la Habette ..... 20 000 €
- Rénovation des réseaux de distribution d'eau de la crèche Dolto ..... 20 000 €
- Travaux dans le cadre du programme de rénovation des jeux et l'amélioration des espaces extérieurs des crèches ..... 20 000 €
- L'acquisition de logiciels dans le cadre de l'inclusion numérique ..... 20 000 €
- L'acquisition de matériels informatique divers ..... 12 000 €
- Matériels de mises aux normes et téléphonie ..... 5 000 €

LA COORDINATION DES ÉQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS

La direction de la Culture s'implique dans la réflexion sur la rénovation urbaine du Haut du Mont-Mesly, s'agissant de l'évolution des équipements culturels et socioculturels de ce secteur. Elle participe à la mise en œuvre de la cité éducative.

LA MÉDIATION CULTURELLE ET L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Les actions en milieu scolaire se poursuivent avec la participation de 11 classes élémentaires au Parcours des ateliers d'art et à l'accueil des groupes scolaires à la Galerie d'art de Créteil (Gac) pour une saison consacrée aux arts numériques contemporains.

Un Contrat local d'éducation artistique et culturelle a été mis en œuvre pour la 5e année consécutive, avec le soutien financier de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac).

LES DYNAMIQUES CULTURELLES DANS LES QUARTIERS

La Ville soutient des projets locaux (interventions artistiques, installations…), en collaboration avec les Conseils de quartier et les équipements socioculturels.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES

Les appels à projet et à participation de "Créteil en scène" et de "Créteil soutient la créativité" permettent à de jeunes artistes de bénéficier d'un accompagnement dans leur création en musiques actuelles, théâtre, danse, cultures urbaines ou arts numériques.

Le Temps fort du théâtre amateur, qui a eu lieu à la MJC Village en janvier et février 2020, contribue à la mise en valeur des compagnies amateur et favorise la pratique théâtrale à Créteil.

LES PRATIQUES NUMÉRIQUES

Suite à l'état des lieux sur les pratiques numériques sur le territoire, l'année 2020 a vu la première tournée du Dip-Bike, fabrique numérique mobile destinée à accompagner les initiatives autour du numérique des acteurs locaux, dont les écoles. En 2020, il poursuit sa tournée en proposant formations et ateliers aux animateurs et aux jeunes Cristoliens.

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Si l'édition 2020 de Jour de fête ne peut pas se tenir du fait des règles sanitaires, une programmation culturelle est en préparation pour l'été avec des propositions pour tous les âges.

FONCTIONNEMENT : ..... 5 578 815 €

- Services communs ..... 1 236 100 €
- Expression artistique ..... 733 085 €
- Conservation et diffusion du patrimoine, action culturelle ..... 880 835 €
- Équipements socioculturels ..... 2 728 795 €

INVESTISSEMENTS

- Subvention d'équipement pour la construction de l'espace Martin Luther King, conformément à la convention conclue en 2018 ..... 500 000 €
- Travaux d'accessibilité programmée (dont 50 000 € pour un accès PMR au sein de l'église Saint-Christophe) ..... 155 000 €
- Subvention d'équipement à la fondation Notre-Dame de Paris pour la reconstruction ..... 100 000 €
- Interventions sur les équipements socioculturels (dont 15 000 € pour la sécurité incendie au théâtre Casalis, 10 000 € pour la création de locaux de stockage, 10 000 € de remise en peinture au CSC Madeleine Rebérioux et 10 000 € pour la rénovation du théâtre du Club de Créteil). ..... 66 000 €
- Subvention d'équipement à l'Association culturelle israélite de Créteil visant à l'acquisition de mobiliers ..... 50 000 €
- Travaux de rénovation Cinémas du Palais : étude ..... 40 000 €
- Travaux de sécurité au CSC Madeleine Rebérioux ..... 20 000 €
- Transformation de la salle polyvalente à la Maison de quartier des Bordières ..... 20 000 €
- Travaux dans la salle polyvalente et le studio de la n MPT de la Haye-aux-Moines ..... 20 000 €
- Acquisition de matériels et mobiliers divers.... 15 000 €

Le Forum de la culture se tiendra le samedi 5 septembre à la Maison des Arts.

UN RÉSEAU D'ÉQUIPEMENTS ET DE PARTENAIRES

Le réseau des médiathèques diversifie les services en direction des usagers, notamment pour le numérique.

Le conservatoire à rayonnement régional Marcel Dadi poursuit son soutien aux pratiques en amateur et son travail d'enseignement artistique et d'action culturelle.

La Maison des arts et de la culture, labellisée "scène nationale", accueille chaque année plus de 100 000 spectateurs.

Le Centre chorégraphique national de Créteil assure des missions de création et de diffusion de danse, d'accompagnement de compagnies et de formation. Grâce à l'Accueil studio, il offre aux Cristoliens l'opportunité de découvrir les compagnies en résidence.

Les Cinémas du Palais, qui bénéficient des trois labels "Art et essai", mettent en œuvre une programmation diversifiée de nouveautés et de classiques. 80 000 spectateurs y sont accueillis chaque année.

Les sept équipements socioculturels (MJC et centres sociaux) assurent des actions d'animation et d'éducation populaire : ateliers artistiques (danse, arts plastiques, musique, cirque…) ; des actions socioculturelles (aide scolaire, formation linguistique, initiation au multimédia…). Un studio de répétition et d'enregistrement et une salle de cinéma, La Lucarne, complètent cette offre.

De nombreuses associations développent, avec le soutien de la Ville, des activités culturelles, de création et de diffusion (danse, théâtre, chant choral…).

UN DYNAMISME SPORTIF

La Ville dispose de nombreux équipements qui accueillent plusieurs milliers de pratiquants du sport chaque année : le stade Duvauchelle (4 terrains et 1 piste d'athlétisme) ; le stade Desmont ; le Palais des sports Robert Oubron ; 16 plateaux d'évolution ; 1 piste de bicross ; des terrains de tennis couverts et en plein air ; des terrains de boules ; l'île de Loisirs avec 1 piscine à vagues et des parcours santé et de course d'orientation ; 3 piscines couvertes ; 1 centre sportif regroupant trois pas de tir, des courts de tennis, de squash et de badminton ; 12 gymnases ; 5 salles polyvalentes ; 3 centres multidisciplinaires (Casalis, Lévrière, Dassibat) ; 1 base nautique de canoë-kayak ; 1 pas de tir à l'arc extérieur ; des équipements de quartier équipés de jeux sportifs.

Des aides sont apportées aux associations sportives : 80 associations, soit environ 16 500 pratiquants pour une soixantaine de disciplines différentes.

30 éducateurs interviennent en milieu scolaire et extrascolaire.

DES MANIFESTATIONS LOCALES, NATIONALES ET INTERNATIONALES

La direction des Sports organise de nombreuses manifestations : Broc'sport, Duathlon espoir, Challenge d'escrime de la Ville de Créteil, tournoi international WSA de squash, championnat de France élite de gymnastique rythmique, Cristo-Jeunes (lutte), rencontres de basket-fauteuil, Cristo'Cup (tournoi international de football poussins/benjamins), tournoi de mini-hand, régates de voile, course de relais interentreprises, "Tout Créteil en sport"…

LES RÉSULTATS SPORTIFS 2019-2020

En retour de son soutien au sport de haut niveau, la Ville compte de nombreux champions.

Athlétisme : Aurel Manga, champion de France en salle aux 60 m haies. Christophe Delaunay-Belleville, vice-champion de France cadet (800 m). Dimitri Bascou, 3e en ½ finale des championnats du monde (110 m haies). Rabii Doukkana, vice-champion de France au 1500 m et 3e avec l'équipe de France aux championnats d'Europe par équipe. Badminton : Brice Leverdez, 2e aux Jeux européens et 3e aux championnats d'Europe par équipe. Canoë-kayak : Anne-Laure Viard, double championne de France aux 200 m et 500 m K1 vétérans. L'équipe K4 dames séniors, 3e des championnats de France (200 m et 500 m). L'équipe C4 cadets hommes, championne de France aux 200 m et 2e aux 500 m.

Gabriel Jacob, 7e en ½ finale des championnats d'Europe de course en ligne junior et 5e en finale B aux championnats du monde de sprint U18-23. Robin Saliba, champion de France 200 m K1 U23 et, avec Léo Touchard, 3e aux 200 m K2 séniors. Yseline Huet, 5e aux championnats d'Europe Marathon (K1) et 4e en K2. Cyclisme sur piste : Grégory Baugé, 2e aux Jeux européens (vitesse par équipe) et 3e en vitesse par équipe aux championnats d'Europe. Marie Patouillet, 3e aux championnats de France (500 m), double vice-championne du monde paralympique aux 500 m et Omnium, championne de France handisport (500 m). Mathilde Gros, 2e aux Jeux européens (vitesse indiv.), championne d'Europe espoirs (vitesse indiv.) et 3e aux 500 m, triple championne de France (keirin, vitesse indiv. et 500 m), championne d'Europe au keirin. Michael D'Almeida, 3e des championnats du monde au km, 2e des championnats de France au km et 3e des championnats d'Europe (km). Rayan Helal, double médaillé d'argent aux Jeux européens (vitesse par équipe et keirin) et 2e en vitesse par équipe (avec Sébastien Vigier), double médaillé de bronze aux championnats d'Europe Espoir (vitesse indiv. et keirin), champion de France en vitesse individuelle. Sébastien Vigier, champion de France au keirin et 2e en vitesse individuelle, champion d'Europe espoir au keirin et 2e en vitesse indiv., médaillé de bronze aux championnats d'Europe en vitesse par équipe. Gymnastique acrobatique et trampoline : l'équipe Nationale A TC duo mixte, 3e des championnats de France acro. L'équipe Nationale A TC duo femme, 3e des championnats de France acro. Gymnastique rythmique : l'équipe fédérale B 17 ans et moins, 1re au trophée fédéral des ensembles. L'équipe E.N 17 ans et moins, championne de France. Nicol Zelikman, 2e en individuel. Handball : l'équipe 1 évolue en Lidl Starligue. Yoann Gibelin, champion du monde U21. Lutte : Éva Dourthe, 3e aux championnats de France (57 kg). Natation : Rim Ouenniche, Mary-Ambre Moluh, Tiphaine Leblond et Émilie Boisrenoult, 3e aux championnats France en 4 x 50 m 4 nages. Savate-boxe française : Chloé Nandi (-48 kg), championne du monde (3e titre). Squash : Auguste Dussourd, 3e aux championnats de France. Camille Serme, 2e des finales du World Series (top 3 mondial), quart de finaliste des championnats du monde, 1re du tournoi des champions et championne de France (11e fois). Énora Villard, 3e des championnats de France. Mélissa Alvès, 3e aux championnats d'Europe, vice-championne de France.

FONCTIONNEMENT : ..... 11 534 854 €

- Services communs ..... 5 297 000 €
- Salles de sports, gymnases ..... 665 000 €
- Stades ..... 31 500 €
- Autres équipements sportifs et de loisirs ..... 706 500 €
- Manifestations sportives ..... 4 834 854 €

INVESTISSEMENTS

- Construction de vestiaires du stade de la Habette ..... 250 000 €
- Travaux de rénovation Palais des Sports (dont installation d'un espace de stockage) ..... 275 000 €
- Travaux de sécurité, d'entretien et de réfection dans les équipements sportifs ..... 278 000 €
- Divers matériels pour les équipements sportifs ..... 112 300 €
- Travaux d'accessibilité programmée ..... 71 000 €
- Travaux de rénovation centre sportif Casalis ..... 50 000 €
- Subvention d'équipement à l'Union sportive de Créteil (participation de 50% à l'acquisition d'un tapis de lutte) ..... 8 000 €

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET DE LOISIRS

Chaque jour de classe, un accueil périscolaire est assuré dans toutes les écoles maternelles et élémentaires. Les enfants y sont reçus le matin, de 7h30 à 8h20, et l'après-midi, de 16h30 à 19h, avec une offre d'activités ludiques et de loisirs variée, une aide à la scolarité assurée par des étudiants et enseignants ou encore des ateliers de sensibilisation et découvertes, proposés par des partenaires locaux et prestataires. Avec le retour à la semaine de 4 jours depuis la rentrée de septembre 2018, l'activité reste soutenue : en 2019, plus de 720 000 "heures-enfants" ont été réalisées sur 141 jours de fonctionnement (hors mercredis).

Chaque mercredi et durant les vacances, 19 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) reçoivent les enfants de 7h30 à 19h le mercredi, et de 8h à 18h30 pendant les vacances scolaires. En 2019, plus de 96 000 "heures-enfants" ont été réalisées sur 110 jours de fonctionnement, soit en moyenne, 1300 à 1500 enfants par jour, les mercredis, et 700 à 1000 enfants par jour lors des congés scolaires.

Bien que la crise sanitaire ait fermé les écoles pendant plusieurs semaines, trois centres ont été maintenus pour accueillir les enfants des personnels soignants. L'activité reprendra pleinement cet été.

LES ANIMATIONS ET DISPOSITIFS POUR LA JEUNESSE

Les animations Jeunesse favorisent la rencontre des jeunes de 8 à 17 ans autour d'activités sportives, culturelles, éducatives et ludiques qui leur sont proposées dans plusieurs gymnases. En 2019, 120 208 "heures-jeunes" ont été réalisées durant les congés scolaires, après la classe et les mercredis.

Un nouveau dispositif initié par la Caf, les "promeneurs du Net", permet aux animateurs du secteur Jeunesse de rester en contact avec les jeunes via les réseaux sociaux. Un prolongement virtuel de l'action très concrète des animateurs .

Le Club de loisirs pour adolescents et préadolescents (Clap) accueille les 11-15 ans le mercredi (14h-19h) et durant les vacances scolaires (9h-18h), soit à la demi-journée, soit à la journée complète. Cet accueil est également ouvert le soir, après l'école. En 2019, près de 8 500 "heures-jeunes" ont été réalisées.

Le Centre associatif communal du Montaigut (CACM) développe également des activités à destination des 8-17 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires. En 2019, 23 720 "heures-jeunes" ont été réalisées.

Les Passeports jeunes (8-15 ans) et les cartes Avanta'jeunes (16-20 ans) permettent de participer à ces activités. En 2019, 470 passeports et cartes Avanta'Jeune ont été délivrés.

Les chéquiers Découverte et Sorties à la carte permettent aux jeunes de pratiquer de nouvelles activités et leur offrent des loisirs variés en dehors des structures d'accueil. En 2019, 98 chéquiers Découverte ont été acquis par les familles. 79 chéquiers Sorties à la carte (de 3 chèques chacun) ont été vendus.

En 2019, la bourse d'aide aux jeunes a permis à 80 d'entre eux d'être soutenus financièrement dans le cadre de formations : Bafa, PSC1, BSB, BSR.

Le Bureau Information Jeunesse (Bij) a accueilli plus de 3500 visiteurs.

FONCTIONNEMENT : ..... 9 976 800 €

- Services communs ..... 2 706 450 €
- Accueils de loisirs ..... 6 351 800 €
- Animation jeunesse ..... 171 860 €
- Animation socioculturelle ..... 33 200 €
- Bureau Information Jeunesse ..... 8 400 €
- Animation loisirs et adolescents ..... 11 500 €
- Séjours de vacances ..... 161 000 €
- Accueil périscolaire ..... 532 590 €

INVESTISSEMENTS

- Achat de matériels et mobiliers ..... 42 335 €
- Travaux d'entretien dans les différents bâtiments (dont travaux de peinture et de revêtement de sol dans divers locaux ... 30 000 €
- Travaux dans la salle d'accueil de loisirs de l'école maternelle Monge ..... 15 000 €
- Travaux dans la salle d'accueil de loisirs de l'école élémentaire Lagrange ..... 15 000 €
- Installation de rideaux dans les maternelles Buttes, la Source et Pascal ..... 5 000 €

LES SÉJOURS DE VACANCES ET MINISÉJOURS

Dans les différentes structures de la direction de la Jeunesse (ALSH, Clap, animations Jeunesse), des mini-séjours pour les enfants et les jeunes ne partant pas ou peu en vacances sont mis en place. La préparation des mini-séjours est assurée par les responsables et les animateurs des ALSH et des animations Jeunesse, permettant une continuité d'accompagnement et de suivi des enfants et des jeunes. Ainsi, 260 enfants des accueils de loisirs et 52 jeunes des animations Jeunesse ont pu partir cinq jours en 2019.

La Ville propose aussi des séjours de vacances organisés par des prestataires aux jeunes âgés de 4 à 17 ans. En 2019, 166 enfants et adolescents sont partis. 26 destinations, avec des activités variées et innovantes pour la plupart, sont proposées pour s'adapter au mieux aux souhaits des enfants et des familles. Pour 2020, les séjours et mini-séjours ont dû être annulés. En réponse, la Ville a décidé de mettre en œuvre un plan exceptionnel pour les vacances.

L'INTÉGRATION DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'accueil d'enfants et de jeunes en situation de handicap fait l'objet d'une attention particulière, que ce soit en séjours de vacances ou en accueils de loisirs et périscolaires, ainsi que dans les structures du pôle Jeunesse (Clap, CACM…), afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et de leurs familles. En 2019, près de 60 enfants ont été pris en charge régulièrement en ALSH ou en accueils périscolaires, mais également dans les structures Jeunesse (animations Jeunesse, Clap ou CACM), dans le cadre d'un protocole d'accord précisant les modalités d'intégration, notamment le renfort en personnel quand cela est nécessaire.

SERVICES GÉNÉRAUX ET ACTION ÉCONOMIQUE

SERVICES GÉNÉRAUX

FONCTIONNEMENT : 44 615 581 €

- Administration générale..... 28 675 855 €
- Assemblée locale ..... 1 260 910 €
- Administration générale de l'État ..... 1 800 226 €
- Aide aux associations ..... 461 825 €
- Cimetière et pompes funèbres..... 23 600 €
- Services communs..... 284 505 €
- Pompiers, incendie, secours ..... 8 457 150 €
- Autres services de protection civile..... 700 €
- Hygiène et salubrité publique ..... 170 900 €

ACTION ÉCONOMIQUE

FONCTIONNEMENT : 623 210 €

- Interventions économiques..... 233 160 €
- Foires et marchés ..... 103 750 €
- Aides aux commerces ..... 6 900 €
- Aides au tourisme ..... 279 400 €

PRÉVENTION SÉCURITÉ

FONCTIONNEMENT : 10 358 055 €

- Plus un investissement dans les dispositifs de vidéo-protection sur l'espace public et modernisation de la sécurisation des parkings communaux..... 438 300 €

INVESTISSEMENTS

- Acquisition de matériels et fournitures pour les services municipaux (dont 37 000 € pour des matériels de sécurité et 391 000 € pour l'équipement de la régie Bâtiment) ..... 428 000 €

Remplacement et acquisition de véhicules ainsi que du matériel pour le garage municipal..... 331 000 €

Équipement mobilier et matériel de l'ensemble des services municipaux .. 305 382 €

Crédits de fonctionnement et développement numérique des services ..... 393 451 €

Matériels, logiciels et licences dans le cadre de l'inclusion numérique.... 221 800 €

Crédits dévolus au fibrage et à la mise en réseau ..... 90 000 €

TRAVAUX DANS LES QUARTIERS

1/ BUTTES-HALAGE-BLEUETS-BORDIÈRES-PINSONS

SECTEUR NORD

1 / BUTTES, HALAGE, BLEUETS, BORDIÈRES, PINSONS

PATRIMOINE BÂTI

GROUPE SCOLAIRE DES BUTTES

- Intervention sur la toiture..... 10 000 €
- Remise en service des abattants du réfectoire..... 6 000 €

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BEUVIN

- Isolation d'une des classes ..... 6 500 €
- Remise en peinture de deux classes et de la salle de motricité..... 10 000 €
- Reprise de fuites en toitures..... 3 000 €
- Peinture d'un couloir..... 12 000 €

GYMNASE BEUVIN

- Réfection de l'étanchéité de la toiture des vestiaires..... 35 000 €

VESTIAIRES DESMONT

- Reprise des bâtis des portes intérieures..... 12 000 €

MAISON DE QUARTIER DES BORDIÈRES

- Rénovation de la signalétique extérieure..... 5 000 €
- Mise en place d'un rail pour ranger les agrès de boxe..... 20 000 €

MINI CRÈCHE DES BORDIÈRES

- Renforcement porte d'entrée .....5 000 €

MINI CRÈCHE DU HALAGE

- Remplacement du sol amortissant de la terrasse..... 9 000 €

FOYER SOLEIL DES BORDIÈRES

- Ventilation d'un lieu de stockage.. 7 000 €

RELAIS-MAIRIE DES BLEUETS

- Remplacement des radiateurs et installation d'une régulation ..... 12 000 €

ÉGLISE SAINT CHRISTOPHE

- Aménagement d'un accès pour les personnes à mobilité réduite et vérification de la structure du clocher ..... 50 000 €

CADRE DE VIE

RUE DU CAP

- Réfection ponctuelle de la bande de roulement..... 18 000 €

AVENUE DU GÉNÉRAL GALLIÉNI

- Lancement de l'opération de requalification complète ..... 100 000 €

CENTRE COMMERCIAL CHÉRET

- Remplacement des jardinières .. 12 000 €

2 / ÉCHAT-CHAMPEVAL

PATRIMOINE BÂTI

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EBOUÉ

- Remplacement de l'alarme incendie ..... 10 000 €

CENTRE SPORTIF EYQUEM

- Mise en place d'une climatisation pour l'accueil et les bureaux..... 28 000 €

CADRE DE VIE

VILLA DU PETIT PARC

- Réfection de la bande de roulement..... 70 000 €

SECTEUR CENTRE

3 / BORDS DE MARNE, VAL DE BRIE

PATRIMOINE BÂTI

ÉCOLE MATERNELLE VICTOR HUGO

- Passage au gaz de la chaufferie..... 80 000 €

CADRE DE VIE

RUE DU SERGENT BOBILLOT, ENTRE LES RUES DES ECOLES ET DU GÉNÉRAL LECLERC

- Réfection de la bande de roulement et des trottoirs..... 80 000 €

RUE DE BELLEVUE

- Études pour la requalification de la voie ..... 30 000 €

POINTE DE L'ÎLE BRISE-PAIN

- Aménagement de parcelles de jardins familiaux..... 500 000 €

2/ ÉCHAT-CHAMPEVAL

4/ CHENEVIER-DÉMÉNITROUX-CENTRE ANCIEN

3/ BORDS DE MARNE-VAL DE BRIE

5/ BRÈCHE-PRÉFECTURE-CROIX DES MÈCHES-LÉVRIÈRE-HAYE AUX MOINES

SECTEUR DU BRAS DU CHAPITRE

- Poursuite de la rénovation des pontons et platelages en bois..... 75 000 €

4 / CHENEVIER, DÉMÉNITROUX, CENTRE ANCIEN

Patrimoine bâti

GROUPE SCOLAIRE ALLEZARD

École maternelle

- Reprise partielle du pignon du préau ..... 10 000 €

École élémentaire

- Pose d'un clapet anti-retour sur le réseau d'évacuation de l'école ..... 10 000 €
- Côté A, reprise de l'étanchéité du pied de façade..... 10 000 €

GYMNASE ALLEZARD

- Travaux de mise aux normes incendie ..... 10 000 €

MINI CRÈCHE DU MOULIN

- Rénovation de la cour (jeux et sol)..... 27 000 €

Cadre de vie

SECTEUR PIÉTONNIER LECLERC

- Poursuite de la réfection des joints des pavés et des dalles ..... 50 000 €

SECTEUR OUEST

5 / BRÈCHE, PRÉFECTURE, CROIX DES MÈCHES-LÉVRIÈRE, HAYE AUX MOINES

Patrimoine bâti

GROUPE SCOLAIRE CHATEAUBRIAND

- Travaux de mise aux normes incendie ..... 18 000 €
- Suppression d'une infiltration dans un espace de rangement..... 4 000 €

École élémentaire

- Réfection partielle de la cour.... 50 000 €

GROUPE SCOLAIRE LAGRANGE

- Réfection du mur extérieur de la salle d'accueil de loisirs ..... 15 000 €

PISTE DE BI-CROSS

- Reprise de la toiture du local des vestiaires..... 8 000 €
- Reprise ponctuelle de la piste.....15 000 €

CLUB DE CRÉTEIL

- Rénovation de la ventilation des locaux du 1er étage..... 5 000 €

MPT HAYE AUX MOINES

- Sécurisation des issues de secours de la salle de danse ..... 6 000 €
- Remplacement du faux-plafond de la salle polyvalente et du studio..... 20 000 €

Cadre de vie

DALLE DE LARMINAT

- Lancement de la mission de requalification ..... 40 000 €

PLACE JEAN GIRAUDOUX

- Lancement de l'opération de requalification ..... 800 000 €

BASSIN DE LA LÉVRIÈRE

- Reprise de l'étanchéité..... 10 000 €

6 / MONTAIGUT, PALAIS

Patrimoine bâti

GROUPE SCOLAIRE MONGE

- Remplacement alarme incendie.... 16 000 €
- Réfection du mur extérieur de la salle d'accueil de loisirs ..... 15 000 €

GROUPE SCOLAIRE PASCAL

- Peinture de deux classes ..... 16 000 €
- Travaux de mise aux normes incendie ..... 18 000 €

GROUPE SCOLAIRE PÉGUY

- Peinture de deux classes ..... 16 000 €
- Travaux de mise aux normes incendie ..... 10 000 €

PALAIS DES SPORTS

- Rénovation complète de la cloison mobile..... 180 000 €

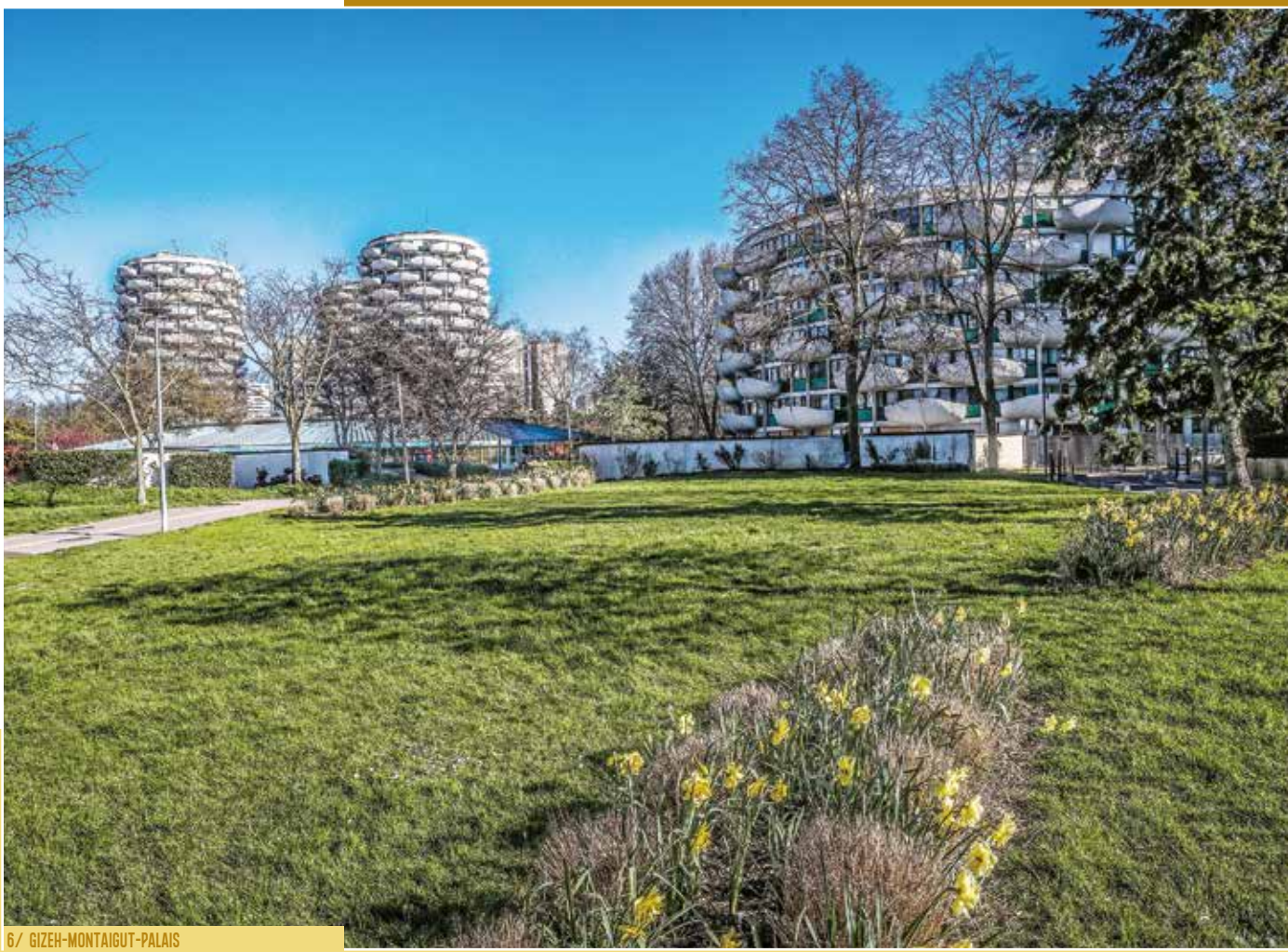

6/ GIZEH-MONTAIGUT-PALAIS

- Motorisation d'une tribune ..... 15 000 €
- Reprise de l'étanchéité et remise en peinture des "pyramides" ..... 20 000 €
- Installation d'espaces de stockage ..... 60 000 €

GYMNASE ISSAURAT

- Rénovation ponctuelle du réseau d'évacuation ..... 10 000 €
- Remplacement du tableau électrique ..... 20 000 €

CINÉMA DU PALAIS

- Reprise ponctuelle du parvis ..... 8 000 €

CRÈCHE AMBROISE PARÉ

- Reprise ponctuelle de la cour ..... 9 000 €

CADRE DE VIE

AVENUE PASTEUR VALLERY-RADOT (NIVEAU PALAIS DES SPORTS)

- Requalification de la bande de roulement ..... 70 000 €

CHEMINEMENTS PIÉTONS ENTRE LA RD6 ET VERT DE MAISONS

- Participation à l'amélioration de ce passage ..... 40 000 €

SECTEUR SUD

7 / FRONT DE LAC, ORMETTEAU, PORT

PATRIMOINE BÂTI

GROUPE SCOLAIRE GASTON DEFFERRE

- Remplacement de menuiseries ..... 10 000 €

ÉCOLE MATERNELLE MENDÈS FRANCE

- Suppression de la fuite de la verrière ..... 4 000 €

CRÈCHE FRANÇOISE DOLTO

- Réaménagement de la buanderie ..... 10 000 €
- Remplacement des joints des portes sur cour ..... 6 000 €
- Poursuite de la rénovation des réseaux d'eau ..... 20 000 €

MINI ACCUEIL DU PORT

- Sécurisation des rebords en béton dans la cour ..... 3 000 €

HÔTEL DE VILLE

- Mise en place de films solaires sur les façades sud et ouest ..... 60 000 €
- Entretien des locaux ..... 253 000 €

PARKING DE L'HÔTEL DE VILLE

- Participation à la mise en œuvre d'un système de vidéo-protection ..... 50 000 €

CADRE DE VIE

ESPLANADE DE L'HÔTEL DE VILLE

- Réserve pour entretien des revêtements en pierre et reprise ponctuelle du réseau de collecte des eaux pluviales ..... 45 000 €

AIRE DE JEU DITE DU BATEAU PIRATE

- Requalification complète ..... 140 000 €

8 / LA SOURCE, POINTE DU LAC

PATRIMOINE BÂTI

GROUPE SCOLAIRE AIMÉ CÉSAIRE

- Travaux de mise aux normes incendie ..... 18 000 €
- Création d'un lieu rafraîchi ..... 30 000 €

GROUPE SCOLAIRE LA SOURCE

- Traitement d'infiltrations ..... 10 000 €

CENTRE REBÉRIOUX

- Travaux ponctuels de peinture..... 10 000 €
- Réfection localisée des parements de façades ..... 20 000 €

CRÈCHE AIMÉ CÉSAIRE

- Travaux de mise aux normes incendie ..... 15 000 €
- Création d'un faux-plafond ..... 10 000 €

CADRE DE VIE

CANAL

Reprise complète de l'étanchéité .. 300 000 €

7/ FRONT DE LAC-ORMETTEAU-PORT

9/ CÔTE D OR-SARRAZINS-HABETTE-COTEAUX DU SUD

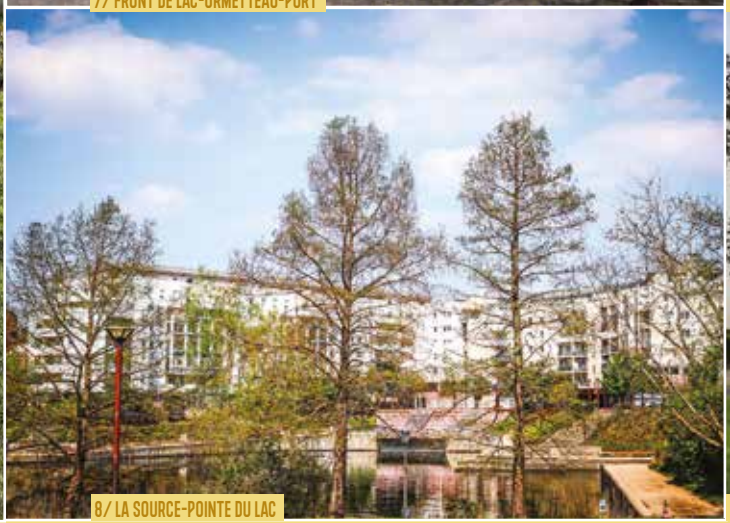
8/ LA SOURCE-POINTE DU LAC

10/ MONT-MESLY

SECTEUR EST

9 / CÔTE D'OR-SARRAZINS-HABETTE-COTEAUX DU SUD

Patrimoine bâti

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LA HABETTE

École maternelle

- Mise en place de protections anti-pigeons sous l'auvent de la cour ..... 6 000 €

École élémentaire

- Rénovation du sol de l'escalier nord ..... 20 000 €

GROUPE SCOLAIRE DES SARRAZINS

- Réfection du soubassement de la salle de sport ..... 15 000 €
- Travaux de mise aux normes incendie ..... 18 000 €

École maternelle

- Remplacement des joints anti pince-doigts des portes..... 90 000 €

PLATEAU D'ÉVOLUTION DE LA HABETTE

- Poursuite de la construction d'un bâtiment de vestiaires..... 250 000 €

PLATEAU D'ÉVOLUTION NELSON PAILLOU

- Reprise ponctuelle de l'étanchéité de toiture ..... 30 000 €
- Pose de films pare-soleil en partie haute de la façade..... 15 000 €

CRÈCHE DES SARRAZINS

- Remplacement des joints anti pince-doigts des portes..... 16 000 €
- Réfection des peintures des quatre sections ..... 20 000 €

10 – MONT-MESLY

Patrimoine bâti

CARREFOUR ÉDUCATIF (PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE)

- Élaboration du programme..... 40 000 €

GROUPE SCOLAIRE CASALIS

- Travaux de mise aux normes incendie ..... 18 000 €

GROUPE SCOLAIRE DES GUIBLETS

- Remplacement de l'alarme antivol ..... 4 000 €
- Investigation des réseaux enterrés ..... 6 000 €
- Réfection ponctuelle du réseau de distribution d'eau potable..... 10 000 €

École élémentaire

Réfection partielle de la cour ..... 90 000 €

GROUPE SCOLAIRE SAVIGNAT

- Investigation sur les réseaux enterrés..... 10 000 €

ÉCOLE MATERNELLE DU JEU DE PAUME

- Rénovation d'une façade et remplacement de radiateurs..... 420 000 €

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ORVILLE

- Pose de stores pare-soleil extérieurs..... 40 000 €

CENTRE SPORTIF CASALIS

- Remplacement du sol de la salle de sport et remise en peinture.... 50 000 €

GYMNASE GUIBLETS

- Rénovation partielle du réseau d'évacuation ..... 20 000 €

MJC MONT-MESLY

- Remise en état de l'ex-salle de piano..... 5 000 €

THÉÂTRE CASALIS

- Travaux de sécurité incendie .. 15 000 €

Cadre de vie

RUE RENÉ ARCOS (ENTRE CHARLES VILDRAC ET JULIETTE SAVAR)

- Rénovation du revêtement de chaussée ..... 150 000 €

RUE DES PLATRIÈRES

- Réfection partielle de la bande de roulement..... 70 000 €

PASSAGE LEMOINE

- Participation à la requalification complète..... 27 000 €

Calendrier estival national en septembre-octobre

ATHLÉTISME. En raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19, la Fédération française d'athlétisme (FFA) a décidé de réorganiser le calendrier 2020 et de reporter les compétitions nationales estivales à la période de septembre-octobre, après avoir pris en considération toutes les catégories et toutes les pratiques : jeunes, espoirs, seniors et masters. "*Le calendrier de la* période *septembre-octobre sera amené à évoluer en fonction des instructions gouvernementales liées à la réussite du déconfinement et de son déploiement territorial*", ajoute le Bureau fédéral.

Interclubs, une année blanche !

BADMINTON. La décision du Bureau fédéral de la Fédération française de badminton (FFBad) de déclarer la saison 2019-2020 comme "année blanche" pour tous les championnats interclubs fait les affaires de Créteil. En effet, les Cristoliens, qui pointaient à la dernière place dans leur poule de Nationale 1, avec 9 points en 8 journées, risquaient la relégation. La Fédération précise "*qu'une année blanche est une année pour laquelle les résultats sportifs des 8 journées sont validés (classement des joueurs), mais le championnat n'allant pas à son terme, il n'y aura pas de champion, ni montées ou descentes.*"

Premier tournoi en ligne

ÉCHECS. La fin de saison ne ressemble pas à celle de 2019. On est loin de la montée des jeunes en N3 et de l'équipe première féminine se hissant en N1. L'épidémie de la Covid-19 est passée par là et a radicalement modifié les championnats, obligeant à réaménager le fonctionnement des rencontres. Ainsi, le 10 mai dernier, le club d'échecs de Créteil Thomas du Bourgneuf a organisé un premier tournoi en ligne qui a réuni plus de 20 joueurs, tous niveaux et âges confondus.

Retrouver les parquets au plus vite

Boïba Sissoko face au PSG.

HANDBALL. La rentrée sportive 2020/2021 se prépare. Et pour l'aborder, les dirigeants ont commencé leur recrutement. Le jeune Kilian Rigault, 19 ans, formé au club et passé par le Centre de formation, vient de signer son premier contrat professionnel. "*Je signe pour mon club de cœur, mon club de toujours. Je regarde les matchs depuis tout petit et je m'en inspire. J'ai hâte de retrouver mes co-équipiers et de faire ce que j'aime le plus.*" L'entraîneur cristolien Pierre Montorier pourra compter sur la venue de William Benezit (Chartres), 23 ans, sur l'aile droite. "*Cela fait trois ans que Chartres et Créteil se suivent. C'est donc une équipe que je connais. J'ai déjà évolué avec Robin Molinié* (arrière gauche). *Dylan Soyez* (gardien de but) *était mon parrain au Pôle de Chartres et je connais bien Yoann Gibelin.*" William Benezit sera secondé par le jeune Aymeric Anzuini, 19 ans. Les fins de saison sportive, c'est aussi des fins de contrats ou des départs volontaires. C'est le cas pour Romain Zerbib, Fabien Ruiz, Étienne Mocquais, et les Slovènes Jurij Jensterle et Adam Bratkovic.

Le gala annuel annulé

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE. Il fallait s'y attendre, le bureau de l'USC Gymnastique rythmique a statué sur une fin de saison sportive 2019/2020 anticipée. Conséquence : le gala de fin d'année, prévu le samedi 20 juin, a été annulé. Les chèques reçus pour régler la participation ne sont pas encaissés, et les paiements en espèces seront remboursés prochainement. La session d'inscription du mois juin est également annulée. Concernant la saison sportive 2020/2021, le bureau de l'USC GR informe : "*Nous sommes en attente des recommandations des autorités et d'un éventuel protocole sanitaire afin de pouvoir garantir des conditions d'accueil optimales. Une note d'information sur les modalités d'inscription sera transmise à chacun dès que nous aurons davantage de visibilité.*"

Nina Serradj

Maintien en Régional 1

FUTSAL. Le coup de sifflet final de la saison 2019-2020 a été prononcé face à la crise sanitaire de la Covid-19. Pour les Cristoliens, arrivés à la 8e place avec 17 points au terme des 16 journées de championnat, le maintien en Régional 1 est acquis. Un résultat qui reste loin du 3e rang de la saison passée. "*Nous n'avons clairement pas été à la hauteur de nos ambitions, que ce soit dans le jeu ou dans les résultats*, confie Yannick Manset, l'entraineur cristolien. *L'effectif, pour moitié renouvelé, est de qualité, avec un bon état d'esprit.*" Bon point à mettre au crédit des Cristoliens, le beau parcours en Coupe nationale, et notamment la finale régionale remportée face à Bagneux, club de D2.

Le pivot Solim Abdou Mohamed

Année blanche pour les Interclubs N1

SQUASH. Réuni début mai, le Comité directeur de la Fédération française de squash (FFS) a décidé de déclarer comme "année blanche" tous les championnats interclubs seniors, N1, N2 et N3. Les championnats n'allant pas à leurs termes, aucun titre n'est attribué, et il n'y aura ni montée ni descente d'une division à l'autre. "*Les résultats des matchs joués lors des premières journées disputées en 2019 ont déjà été pris en compte dans les classements individuels*", indique la Fédération française.

2020-2021, nouvelle saison de National pour Créteil

FOOTBALL. Après une nouvelle décision de la Fédération française de football (FFF), il n'y aura pas de reprise du championnat de National. Le 15 mai, la FFF a avalisé les promus et les relégués des championnats nationaux pour la saison 2019-2020. Ainsi, en N1, les promus sont le FC Pau et l'USL Dunkerque. Les relégations concernent le Puy, l'AS Béziers, le GFC Ajaccio et le SC Toulon. Avec sa 9e place et ses 35 points, l'US Créteil-Lusitanos sera donc bel et bien en National pour la saison 2020-2021. Wissem Maaref, l'ancien professionnel de Ligue 1 tunisienne en charge de la préparation physique, arrivé au club il y a trois ans, devient le nouvel éducateur des moins de 17 ans.

L'attaquant Yannis Dogo

D'autres titres choisis et chroniqués par les bibliothécaires sont à retrouver sur le site des médiathèques : www.mediatheques.sudestavenir.fr
www.facebook.com/mediathequescreteil

LIVRES

JEUNESSE

Migrants

Issa Watanabe

La Joie de lire

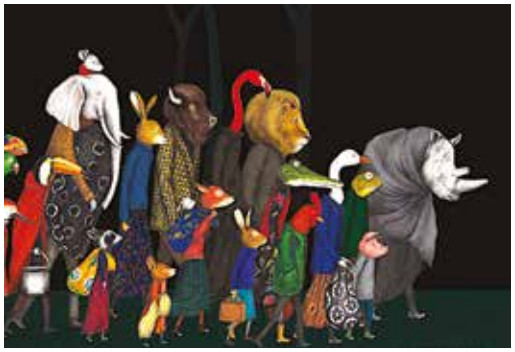

Un album coup de poing, un album coup de cœur ! Lion, toucan, cochon, éléphant, lapin, grenouille marchent tous ensemble, courbés par la fatigue et la tristesse. La mort n'est jamais bien loin, mais ils n'ont pas d'autres choix que d'avancer. Juste des images, belles et percutantes pour évoquer ce sujet brûlant qu'est la question migratoire avec les enfants, dès 4 ans.

ROMAN

Briser en nous la mer gelée

Érik Orsenna

Gallimard

Dès leur première rencontre, Suzanne et Gabriel ont un véritable coup de foudre et décident de se marier au plus vite. Quatre ans après, cet amour fou se solde par un divorce. Gabriel, meurtri par cette conclusion, décide de partir pour le Grand Nord. Arrivé en Alaska, il décide d'écrire à la juge qui s'était occupée de leur divorce afin de lui raconter l'histoire de cette passion amoureuse. Un récit captivant tout en délicatesse.

DOCUMENTAIRE

Compter sur soi

Ralph Waldo Emerson, Stéphane Thomas [trad.]

Allia

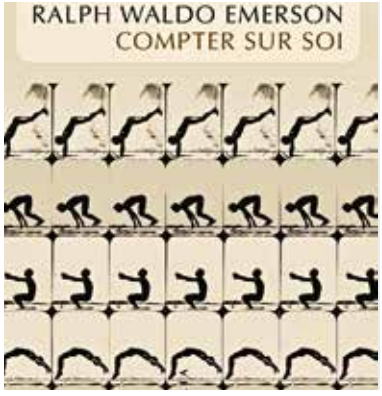

À quel point dépendons-nous de la société ? Que lui devons-nous, que nous doit-elle ? Dès le XIXe siècle, Ralph Waldo Emerson proposait ses réponses avec toute la passion d'un poète-philosophe. Défenseur d'une indépendance totale à résonance mystique, ce précurseur du mouvement hippie vous fera reprendre confiance en vos instincts et rêver d'un retour (intérieur) à l'état sauvage. Un texte fondateur qui se lit facilement.

MUSIQUES

MUSIQUE DU MONDE

Philantropiques / Guts

Le "beatmaker" français Guts, ancien du groupe Alliance Ethnik dans les années 90, se démarque du hip-hop dans cette aventure résolument afrotropicale. Dans ce nouveau projet ensoleillé, accompagné de musiciens hors pair et d'invités internationaux, le DJ explore son goût pour les sonorités d'autres horizons et nous balade entre Afrique, Caraïbes et Brésil pour une fresque colorée et généreuse. Une musique qui invite à voyager et à guincher, béats, les pieds dans le sable...

MUSIQUE CONTEMPORAINE

Contemporary / Adélaïde Ferrière

Percussionniste, Adélaïde Ferrière met en valeur le caractère protéiforme et la richesse de cette famille d'instruments, passant du marimba au bidon de pétrole, des bongos aux toms. Dans ce premier album, elle interprète un répertoire palpitant, choix de pièces contemporaines où figurent notamment les œuvres de Iannis Xenakis et de Philippe Hurel. Un portait saisissant fait de contrastes, de rebonds et de poésie.

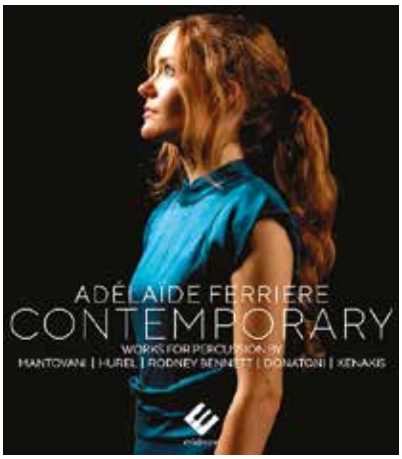

Conjuguer vie sociale et vie personnelle

Mon proche a des troubles de la mémoire

Il est accueilli en journée et pratique des activités de loisirs adaptées

ACCUEIL DE JOUR
4 SITES EN VAL DE MARNE

Nous avons choisi un Accueil de Jour ABCD

ABCD
RÉSIDENCES - SERVICES POUR PERSONNES ÂGÉES
Abbaye - Bords de Marne - Cité Verte
Cristolienne - Domicile & Services

Abbaye SAINT-MAUR | **Bords de Marne BONNEUIL** | **Cité Verte SUCY EN BRIE** | **Cristolienne CRÉTEIL**

01.55.12.17.20 - www.abcd94.fr

CRÉTEIL habitat

CRÉTEIL habitat
7 rue des Ecoles 94000 Créteil
Votre correspondant : Marc-Olivier BONJEAN
01 45 17 40 97

Constructeur, aménageur et gestionnaire de logements

LE PRIX COMPREND
- Le local brut de béton
- Deux places de stationnement en sous-sol pour chaque local

À VENDRE
2500 € HT / m²
sans frais de commercialisation

À VENDRE OU À LOUER
sans frais de commercialisation

CRÉTEIL - POINTE DU LAC

- Local n°1 de 163 m² : longue façade ouverte sur la place piétonne. 3 accès PMR. Dispose d'une belle hauteur sous plafond (3,2m).
- Local n°2 de 180 m² : ouvert sur 3 façades. Dispose d'une belle hauteur sous plafond (3,2m).

CRÉTEIL - 43/45 AV. MAGELLAN

- Local n°3 de 233 m² : ouvert sur 2 façades donnant sur la placette piétonne. Local destiné à l'installation d'une activité de restauration traditionnelle.

www.creteil-habitat.com
Société Anonyme d'Économie Mixte Locale au capital de 9 555 180 € - Siège social : 7, rue des Écoles - 94048 Créteil Cedex - Tél. : 01 45 17 40 00

LA COMPAGNIE DU LIT

30€

DE RÉDUCTION TOUS LES

100€

D'ACHAT*

LES JOURS IMBATTABLES - *Offre valable du **25 MAI** au **24 JUIN 2020**, sur l'intégralité des produits (hors Tempur, matelas Bultex e-bed et modèles d'exposition) et des services proposés, dans la limite des stocks disponibles. Remise déduite en caisse. **Selon une étude réalisée en France par Meilleure Chaîne de Magasins, basée sur 10 critères de vote, du 28 mars au 17 juillet 2019 auprès de 344 509 consommateurs.

MEILLEURE CHAÎNE DE MAGASINS DE L'ANNÉE 2019 - 2020 LITERIE

CRÉTEIL - POMPADOUR 2, AVENUE DU MARÉCHAL FOCH / RN6 DIRECTION SÉNART

LACOMPAGNIEDULIT.COM/MAGASINS

NOTRE ÉQUIPE VOUS **ACCUEILLE** DANS LES **MEILLEURES CONDITIONS**

KITS DE PROTECTION JETABLES À DISPOSITION

SURFACES DÉSINFECTÉES TOUTES LES 2H

MASQUE + GEL HYDROALCOOLIQUE